Troisième Année — N° 88 | Eur Gwennek — Cinq Centimes | Samedi 26 Mai 1906

JOURNAL RÉGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :
FRANCE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Les Abonnements sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl " " Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
Ann. et Récl., 4e p. 0f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
Les Agences Havas, la Presse Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas rendus

« Bara, Laez, ha Librente. »
Girlou lavarel gant: An Tour d'Auvergn

Petra vo goude ?

Votadek an 20 a viz maë a zo bet ker fall hag an dro genta; ar C'houarnamant a deuz gounezet 35 kador er Gampr, ar pez a zoug da 57 an niver gounezet gant ar blok.

Ar C'houarnamant a zo eta asuret deuz 114 mouez muioc'h er Gampr nevez evid er Gampr all ! Dalc'hit sonj penaoz mar d'eo bet ehanet an ivantoriou var an ilizou, oa gant aoun rag ar votadegou; tremenet int, ar C'houarnamant en deuz ar gounid; netra na vir outan da gendelc'her gant e labour; bezit sûr ne vanko ket d'ar bromesaou hen deuz great d'ar framasoned.

N'hon euz mui da c'hedal nemet ar bersekusion, ar freuz hag an draill. — Deuz eun tu, ar sosialisted a ranko sevenni ar bromesaou great d'ho elektourien; deuz eun tu all, ar radikaled pere a zo prest da zebri foen deuz peb prezeb, a valeo gant ar C'houarnamant.

Er Finister, ar votadek a zo bet fall; paotred ar C'houarnamant ho deuz bet ar gounid evit an ell dro, nemet e Brest e peleac'h a velomp Bietry o c'hounit var an dispac'her Goude.

Elektourien keiz, peur eta e tigorot ho taoulagad, peur eta e c'hanavezot ho mignoned gwirion deuz an trubarded ? Kredi reot atao e komzou flour an dud-ze pere ne c'houlennont nemet lakat amann teo var ho bara ha losker ganemp ar bara kraz ha seac'h. — Siouaz, aoun braz e meuz, ne vez dihunet deuz da hunvreou kaer, paour kez pobl, a zioc'h da benn e ma, me gred a zistribill ar c'hleze hag a zougo hep dale ar freuz, ar revin hag ar maro. An dispac'h kabestret eun tachadik, en em zisklerio varc'hoaz gwasoc'h ha kounarusoc'h. Nè ket Clemenceau, Briand hag e gompagnunez pere a brezege gwechall an dispac'h eo a zalc'ho a za ar re o deuz poulzet araok; deuz ar pez a hader e c'heoster. — Bourc'hizien lorc'hus, radikaled, opportunisted, tud prest atao da blega ho fenn dirag peb baz gant vo roet d'eoc'h eun neubeud galloud, pe eur vogedennik enor, c'houi vo da genta rastellet gant an dispac'h. N'ho pezo nemet ar pez ho peuz meritet; pa glefot ar revolusionnerien o ioue'hal ar *C'harmagnol* dirag ho tiez, e savo neuze flear en ho lerou. Da vihana ar sosialisted gwirion a ia var araok ho banniel dispak da bep avel, gouzout a rer euz piou ec'h en em ganner.

Ar radikaled opportunisted a guz atao ho drem, felvezout ra d'ezo kountanti lan ha l'anch asamblez ; ne ket gwir Dubuisson ?

Penaoz rei brema paotr e gornbutun hag e vignoned evit kountanti ar re deuz an tu kleiz, mignoned Nikol, deuz pere ne felle ket d'ezan klevet kozeal ? — Red e vo d'ezo plega eur wech muioc'h, ze ne gousto ket kalz d'ho enor. Ar sosialisted Guesde, Brousse, Allemane, Vaillant ha Jaurès ne reint nemet eur c'hinaouad deuz ar radikaled. — Felvezout a rei d'ezo marteze distrei ar bar arne diwar ho fenn en eur grial eneb ar veleien, mez a forz da zebri deuz ar momez tra e teuer d'en em zivlaza, ar revolusionnerien o deuz awale'h deuz kig beleien ha sourezed, ar pez a fell d'ezo brema eo madou ar vourc'hisien. En eur voti evit radikaled evel Dubuisson ho peuz votet eneb oc'h interest, elektourien keiz, votet ho peuz evit eun den pehini en e gozni n'en deuz ket an nerz da enebi deuz ar revolusionnerien hag ho c'houilo vel m'en deuz c'houilet re all dija; lez-ober eo bet, lez-ober e vezo.

Evidomp-ni mar d'omp bet trec'het, ac'heller lavaret hor beuz great hon dever penn da benn. — Enor da Gergadio pehini hen deuz dalc'het stard d'e vanniel e-pad an emgann, pehini a zo chomet fidel d'e c'her evel eur republikan leal hag honest.

Al labour hen deuz great hag ar skouer hen deuz diskouezet d'eomp na vo ket kollet.

An den a ra e zever
Na goll ket holl e ober.

Evidomp-ni, pasiantomp, ha gortozomp, hon mennoz troet bepred var zu boneur hag evurusted ar Vretoned.

Loiz AR MENN (Pagan).

HON ROMANT NEVEZ

Gant ar rummon-ma deuz *Ar Bobl* e komanser gant eur romant nevez deuz ar re vrava, kemponnet en brezonek gant an Aotrou Glaoda ar Prat, (Barz Plougastell).

E hano a zo :

AR RE-WEN HAG AR RE-C'HLAZ

Tremenn a ra an histor en amzer ar Revolusion, pa 'n em zavaz hon Tadou koz eneb d'ar C'hallaoued. Pephini euz hon lennerien a zanto e galon o tridal gant karantez e vro, en eul lenn beb sizun er *Bobl* historiou souezus an emgannou a zo bet en hon bro etre ar Chouanted hag ar Revolusionerien.

LA DISCIPLINE DE PARTI
plus forte que la conscience
L'ALCOOL
plus fort que la raison

Avec le désintéressement et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne électorale, notre vaillant ami Jean de Kercadio avait osé, en dépit des prédictions de mauvais augure, en dépit des lâchages du 2e tour, affronter une deuxième fois la lutte contre le vieux radical-sectaire Dubuisson.

Pour notre part, nous ne nous faisions guère d'illusion sur le résultat final : Nicol s'étant désisté, Lapipe, dont le sobriquet demeurera à jamais légendaire, avait, par une savante manœuvre de dernière heure, adhéré au programme de son adversaire, et quémandé les voix de ses électeurs. Cette hypocrite machination radicale a eu pour effet de ramener au député sortant toutes les voix socialistes ! A qui donc peut-on se fier désormais ?

Il y a quinze jours, les socialistes vilipendaient Dubuisson à qui mieux mieux : il n'était bon qu'à jeter au rancart des réactionnaires du blanc le plus sale : à quinze jours d'intervalle, il s'est produit cet étonnant revirement, qui serait stupéfiant pour nous si nous n'étions mieux placés que personne pour savoir de quelles menaces, de quelles pressions, de quels mensonges, les adversaires de M. de Kercadio ont usé contre lui. On a dit qu'il n'était pas républicain ; on a dit que, s'il passait, le cours des blés serait abaissé, et les salaires des domestiques diminués ; on a répété l'éternelle litanie électorale, que les blocards radicaux et bourgeois, bien moins francs d'ailleurs que les socialistes, excellent admirablement à réciter aux électeurs ignorants. On a agité l'épouvantail de la domination des prêtres et des nobles, alors que chacun sait pertinemment que de Kercadio se présentait comme candidat indépendant. Enfin, les socialistes ont fait niaisement le jeu des radicaux, car si, par hasard, Nicol était arrivé en tête au premier tour, jamais les bourgeois radicaux, opportunistes et autres, avides de l'assiette au beurre, n'auraient reporté en masse leurs suffrages sur le candidat de la gauche socialiste.

Les socialistes de la 2e circonscription auront à regretter d'avoir soutenu l'opportuniste Dubuisson, maintenant réélu, il n'aura plus qu'un seul but : mettre une bride au parti socialiste qui, du jour au lendemain, s'est constitué dans sa circonscription, et qui restera une menace pour lui.

En votant pour Dubuisson, nous ne craignons pas d'affirmer que les nicolistes de tout acabit ont donné la main à la réaction opportuno-bourgeoise, qui leur promettait un bœuf et qui leur jettera un os. Pour faire échec à un homme honnête et probe, indépendant et démocrate, qui se fut consacré tout entier et sans arrière-pensée à ses électeurs, ils ont réélu un vieillard qui désormais leur dira bonsoir, sachant bien qu'il accomplit sa dernière période.

La journée du 20 mai a assuré pour de longues années dans la 2e circonscription le triomphe de la bourgeoisie dite républicaine, mais antipaysanne et antiouvrière.

Ainsi mène-t-on le pauvre peuple, tel un troupeau de moutons. Hier les bergers tondeurs lui disaient : « Tu voteras pour Nicol. » Le lendemain les mêmes lui répètent : « Il faut que tu votes pour Dubuisson. » Et le peuple se soumet, et au-dessus de la voix de la Conscience, il met la Discipline d'un Parti dont l'existence ne tien qu'à un fil, car nous allons assister sans tarder au dénouement de cette comédie : à la scission des radicaux et des socialistes, amis d'un jour.

Ce sera justice, et nous compterons les coups.

Dubuisson avait un autre atout dans son jeu, et non le moins négligeable : l'atout de l'Argent.

Au premier tour, le père Lapipe, croyant son succès assuré, s'était endormi sur ses lauriers, et avait omis de faire appel aux Fonds Secrets, qu'il a votés en connaissance de cause, si l'on s'en rappelle, au mois de février dernier. Mais au 2e tour, par l'intermédiaire de la Préfecture, Dubuisson a reçu les subsides nécessaires de la Caisse secrète que nous alimentons tous de nos contributions, et qui sert à assurer le triomphe des candidats ministériels. Comment Dubuisson, de ses propres moyens, eut-il pu subvenir aux dépenses d'une campagne électorale de 5 semaines, s'il n'avait pas travaillé avec notre argent ? A Saint-Goazec, les cantonniers avaient leurs poches pleines de pièces blanches ; ils payaient à boire sans discontinuer. L'achat de voix s'est pratiqué sur une grande échelle à Plonévez-du-Faou et dans tout le canton de Châteauneuf. A Spézet, Dubuisson a jeté un argent fou. A Carhaix, une vingtaine de cabaleurs bien payés empoignaient les électeurs du peuple et leur changeaient leurs billets jusque dans les escaliers de la salle de la mairie. Chaque débit ruisselait d'alcool offert par Dubuisson et ses défenseurs.

Dans tout le canton d'Huelgoat, ç'a été la même saoûlerie éhontée, toujours aux frais de la princesse. Les caves de Fégean, redevenu le compère de Dubuisson, ont été desséchées : dès midi, les amis de Kercadio à Huelgoat lui télégraphiaient : « Lutte impossible, Argent nous manque. » A Scrignac, 3 barriques d'eau-de-vie ont été distribuées au compte des Dubuissonnistes, alors que M. de Kercadio ne pouvait disposer que de 2 litres seulement par débit. Nous affirmons la vérité absolue de ces constatations. Et voilà ce qu'on appelle la sincérité du vote, expression de la volonté populaire.

A Poullaouen, le scrutin a été déclaré ouvert à 7 heures au lieu de 8 h. Pourquoi ?

Enfin les menaces ont produit également leur effet, dans le canton de Carhaix particulièrement. C'est par crainte de représailles terribles que nos paysans ont donné la majorité à l'incapable père Lapipe.

Dubuisson retournera donc chauffer son siège à la Chambre ; il offrira au pays le spectacle d'un bonhomme sénile et décrépit, qui a osé, pour conserver son mandat, user des moyens les plus plats, jusqu'à promettre aux uns, les socialistes « de virer vers la gauche, » et aux autres, les catholiques « de laisser toute liberté aux prêtres. » On se demande par quelle stratégie il arrivera à concilier les deux.

JAFFRENNOU.

Lettre de remerciements de M. de Kercadio

Mes chers Amis,

A mes 4.096 amis connus et inconnus, j'adresse mes plus sincères remerciements pour m'avoir accordé une deuxième fois leur confiance.

A tous ces hommes de cœur, qui ont prouvé qu'ils étaient des indépendants, sourds à toutes les promesses comme à toutes les menaces, malgré une pression officielle sans pudeur, et qui sont restés fidèles au programme que nous défendons ensemble, j'adresse l'expression émue de ma reconnaissance.

Courage, mes chers amis ! Restons toujours prêts pour les luttes à venir. Conservons toujours comme point de ralliement le Drapeau Tricolore, pour lequel nos pères se sont sacrifiés, et comme mots d'ordre, les cris de « Vive la Bretagne ! Vive la République Libérale ! »

JEAN DE KERCADIO.

Elections Législatives

Le SCRUTIN de BALLOTTAGE

2e circonsc. de Châteaulin

On se rappelle les résultats du 1er tour de scrutin dans la 2e circonscription : Dubuisson, dép. sort., radical, 4.285 voix ; de Kercadio, libéral, 4.195 ; Nicol, socialiste, 3.000. M. Nicol s'était désisté en faveur de M. Dubuisson, sur la promesse donnée par celui-ci d'orienter sa politique vers l'extrême gauche. Le deuxième tour a donné les résultats suivants :

Inscrits : 14.680 ; Votants : 10.945, soit 710 de moins que le 6 mai.

Canton de Carhaix

	Dubuisson,	de Kercadio.
Carhaix	432	112
Plouguer	113	125
Cléden-Poher	78	282
Saint-Hernin	198	150
Kergloff	113	119
Motreff	54	206
Plounévézel	139	71
Poullaouën	572	102
Spézet	353	303
Total	2074	1470

Canton de Châteauneuf

Châteauneuf	616	135
Collorec	17	377
Coray	329	201
Saint-Thois	159	135
Saint-Goazec	125	275
Landeleau	247	114
Laz	137	139
Leuhan	230	158
Plonévez-du-Faou	629	309
Trégourez	174	120
Total	2664	1963

Canton de Huelgoat

Huelgoat	251	76
Berrien	300	200
Bolazec	108	51
Botmeur	102	38
La Feuillée	328	47
Locmaria	128	35
Plouyé	372	56
Scrignac	433	160
Total	2021	663

RÉCAPITULATION

Dubuisson, 6737 voix, ELU
De Kercadio, 4096.
En 1902, M. Dubuisson avait été élu par 6831 voix.

De ces élections, il ne faudrait nullement conclure que M. Dubuisson est en vogue dans sa circonscription. Lors de la proclamation des résultats du scrutin à la mairie de Carhaix, pas un seul cri de « vive Dubuisson » n'a retenti. Les radicaux, et à plus forte raison les socialistes, acceptaient ce député comme un pis-aller, avec résignation et comme à regret.

1re circonsc. de Châteaulin

Electeurs inscrits, 18,811 ; votants, 14.130.

M. Halléguen, républicain, 7,263 voix, *élu.*

M. Miossec, député sortant, 6,833.

Les suffrages se sont ainsi répartis :

Canton de Châteaulin : Halléguen, 2,515 ; Miossec, 2,137.

Canton de Pleyben : Halléguen, 2,150 ; Miossec, 2,082.

Canton de Crozon : Halléguen, 1,684 ; Miossec, 1,954.

Canton du Faou : Halléguen, 914 ; Miossec, 660.

Au premier tour, les voix s'étaient ainsi réparties :

M. Miossec, 6,963 ; M. Halléguen, 5,394 ; M. Bott, radical, 1,998.

M. Bott, se désista en faveur de M. Halléguen.

1re circonsc. de Morlaix

Au 1er tour, les résultats dans la 1re circonscription de Morlaix s'étaient ainsi répartis :

MM. Cloarec, député sortant, républicain, 7,578 voix ; Yves Lefèbvre, socialiste, 999 ; de Kersauson, progressiste, 7,200.

M. de Kersauson se retira purement et simplement.

M. Yves Lefèbvre, socialiste, se désista en faveur de M. Cloarec, et le barde Rolland, socialiste, posa sa candidature.

Voici les résultats du scrutin de ballotage :

Electeurs inscrits, 20,332 ; votants, 11,080.

MM. Cloarec, 10,041 voix *élu ;* de Kersauzon, 402 ; Lefèbvre, 69 ; Rolland, 8 ; bulletins nuls, 590.

Voici les résultats pour Morlaix (ville) :

Electeurs inscrits, 3,905 ; votants, 2,192.

MM. Cloarec, 1,867 voix ; de Kersauson, 68 ; Y. Lefèbvre, 51 ; bulletins nuls, 206.

1re circonsc. de Brest

M. Biétry, candidat anti-socialiste est élu député de Brest par 8.887 voix contre 8.294 à Goude, collectiviste.

A Brest, M. Biétry a eu 5.014 voix et M. Goude 5.444. M. Goude y est donc en majorité. C'est le succès de la municipalité socialiste assuré.

Il y a eu quelques bousculades quand les résultats ont été connus, mais sans incidents graves. D'ailleurs, de très sérieuses mesures d'ordre avaient été prises et les principaux points de la ville étaient occupés mili-tairement.

Le scrutin du 6 mai avait donné les résultats suivants : MM. Biétry, 8.010 ; Goude, 4.349 ; Isnard, rad. soc. député sortant 3.515 ; Bouyssou, rad. soc. 1.126. Ces deux derniers s'étaient désistés en faveur de M. Goude.

1re circonsc. de Lorient

Electeurs inscrits, 21.239 ; votants, 12.669.

M. Guieysse, radical-socialiste, député sortant, 7.543 voix, *élu.*

Feuilleton du Journal " *AR BOBL* " 14

L'Hermine de Coëtmor

Par L. DE KERLOIS

Un matin, la porte de sa cellule s'ouvrit, et le juge d'instruction parut. Yves leva sur lui son franc regard. Son visage ne trahissait aucun trouble ; la paix de la conscience se lisait sur cette physionomie calme et tranquille.

Le jeune homme laissa les yeux sévères du magistrat scruter un instant le fond de son âme et attendit patiemment qu'il lui adressât la parole.

— Consentez-vous enfin à avouer votre crime ? demanda le juge.

— Je ne puis avouer un crime que je n'ai pas commis, répondit Yves.

— Comment pouvez-vous espérer tromper la justice, alors que l'on a trouvé des preuves qui vous convainquent ?

— Celui qui a voulu me perdre est habile pour moi, je le répète, je suis innocent.

— Des témoins vous ont vu, et d'ailleurs la lettre n'ait-elle pas été écrite par vous ?

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gauthier, éditeur, Paris.

— Je l'ai déjà dit, cette lettre n'est pas sortie de mes mains. Quant à ma promenade ce soir-là, on a pu en effet la constater ; mais il en était de même chaque jour.

— Vous persistez donc à nier votre crime ?

— Je ne puis avouer un meurtre que je n'ai pas commis, répéta Yves.

— Soit, répondit froidement le juge. La justice va suivre son cours.

Oui, certes, la justice suivait son cours, mais lentement, prudemment. Les coupables cherchaient à accumuler les preuves les plus accablantes sur l'innocent, qui n'avait pour se défendre que le talent du célèbre avocat, que les prières d'un vieillard et de deux jeunes filles. Mais Dieu ne demeurerait-il pas sourd à leurs supplications ?

Lorsque Anne eut quitté M. Kerbi, le front de celui-ci devint plus soucieux. Il était en proie à une agitation peu commune chez ce grave magistrat.

— Pauvre enfant pensait-il. Pauvre père ! L'affaire est mauvaise, très mauvaise. Ce Max Mordant, selon Anne, est leur ennemi ; mais quel intérêt aurait-il eu à déshonorer cette famille ? Puisqu'il tient leur fortune entre ses mains, il aurait pu les réduire à la misère ? Dans tous les cas, il n'est pas seul. On a fait un faux ; des témoins ont déposé contre lui. Donc, il y a plusieurs criminels ; mais ces gens sont adroits... Bien fin qui saura les confondre, si Dieu et ses saints ne se mettent de la partie. La pauvre enfant est certainement victime de quelque basse vengeance. Diable !... la cause sera difficile à débrouiller !

Et le digne avocat cherchait en vain à découvrir le fil de cette mystérieuse accusation.

Enfin il sortit et se rendit chez le procureur, afin d'obtenir la permission de conférer avec le jeune homme.

Il lui fallut attendre trois jours avant de pouvoir pénétrer dans la prison. Aussitôt qu'il lui fut permis d'en franchir le seuil, M. de Kerbi s'y rendit immédiatemment. Le geôlier l'introduisit auprès d'Yves.

En apercevant le jeune homme, l'avocat sentit l'émotion le gagner.

— Yves ! mon pauvre enfant ! s'écria-t-il en tendant les mains au prisonnier.

Le jeune homme eut un soubresaut : c'était la première fois, depuis quelques jours, qu'en dehors de la parole consolante de l'aumônier, une voix amie résonnait à ses oreilles. Il leva les yeux et reconnut M. de Kerbi.

— Vous ici, Monsieur ! s'écria-t-il en serrant les mains de l'avocat. Ah ! je comprends ; vous voulez essayer de rendre un fils à son père et de sauver l'honneur d'une famille ! Hélas ! ce sera difficile.

— Mon pauvre enfant, je ne m'attendais pas à vous retrouvez ici, la dernière fois que je vous vis à Coëtmor. C'est Anne qui m'a tout appris.

— Anne est venue ici ?... Pauvre sœur ! qu'elle a dû souffrir ! Elle commence à apprendre ce qu'il en coûte d'être la sœur d'un criminel.

Le visage du jeune homme se contracta douloureusement.

— Du courage, Yves ! fit l'avocat, ému lui-même. Je suis venu dans le but de vous arrachez à cette prison. Parlons de votre affaire.

Le jeune homme raconta tout dans les menus détails : la dette contractée envers Michel par son père, les menaces de l'usurier, les inquiétudes terribles qui avaient précédé le jour où la créance devait être réclamée, enfin la nouvelle du crime, qu'Octave avait apporter le matin, de Tréboulle, ainsi que l'accusation portée contre lui.

Il ne cacha pas à M. de Kerbi qu'il croyait que Max devait être pour quelque chose, sinon dans le crime, du moins dans l'accusation. Il lui répéta les paroles de Mordant le jour où il était venu au manoir.

— Oui, dit l'avocat, ces menaces sont un indice, mais ne suffiraient pas à le convaincre du crime devant la justice. Il nous faut des preuves de votre innocence ; il nous faut démasquer les criminels, qui, à mon avis, sont plusieurs : un faussaire, un assassin et enfin les témoins. Courage ! Avec le temps et la ferme volonté de réussir, on arrive à tout. Conservez seulement votre énergie et ne vous laissez pas abattre.

— Il sera, je crois, difficile de trouver la trace des coupables, répondit Yves en secouant la tête. Pour moi, parfois, je l'avoue, je désespère et me sens perdu. Mais, si je dois être sauvé, ce ne peut être que par vous. Merci pour moi,... pour les miens.

Il est plus dur de perdre son honneur que de perdre la vie ! fit Yves avec un accent douloureux.

— Vous ne perdrez ni l'un ni l'autre, mon enfant. La famille de Coëtmor est de celles qui ne s'éteignent pas. Deux cœurs purs prient pour vous, et leurs prières doivent être puissantes là-haut ; ne l'oubliez pas. Je vais partir et m'installer chez vous, pour étudier cette affaire sur place. Ah ! j'ai tiré au clair des causes plus embrouillées que celle-ci.

Et l'avocat, serrant fortement les mains loyales du jeune prisonnier, sortit, plus inquiet qu'il ne voulait le paraître. Il se dirigea vers le bureau de postes et envoya une dépêche à M. de Coëtmor, afin que celui-ci pût venir auprès de son fils.

Il est impossible de dépeindre l'émotion qui saisit le marquis et Anne en recevant, le soir, le précieux papier bleu. Il leur annonçait que les portes du cachot d'Yves leur étaient ouvertes, qu'ils allaient pouvoir serrer dans leurs bras, consoler et encourager leur cher absent.

Le lendemain matin, ils partirent pour Quimper, et, à peine arrivés, se rendirent à la prison.

Le vieillard en franchit le seuil sans que son visage trahit l'impression douloureuse qu'il ressentait en venant visiter, dans ce lieu où les criminels seuls étaient détenus, son fils,... le dernier de sa race, accusé d'une action infâmante !

Anne était bien pâle ; son pauvre cœur battait à se rompre. Tous les longs corridors qu'elle traversait lui semblaient interminables. Enfin le geôlier s'arrêta et ouvrit une porte.

Yves apparut à leurs yeux, assis dans un angle de son cachot, le visage légèrement amaigri, mais non abattu. En les apercevant, il poussa un cri.

— Mon père !... Anne !...

Et il tomba dans leurs bras.

Tous trois restèrent ainsi quelques instant, embrassés, mêlant leurs larmes et leurs baisers.

Le marquis surmonta le premier son émotion.

— Mon fils ! mon pauvre enfant ! combien nous avons souffert.

Ce fut le signal : les cœurs avaient besoin de s'épancher. Chacun racontait ses impressions, ses inquiétudes et ses espérances. Parfois, un léger baiser, un sanglot, interrompaient la conversation. Le jeune homme s'énivrait de cette tendresse, dont il était privé depuis quelques jours ; il y puisait de nouvelles forces.

Qui pourra jamais dépeindre la douceur et l'amertume de cette réunion de famille ? On se retrouvait après de dures souffrances ; mais ce n'était que pour se préparer à de nouvelles angoisses, plus poignantes, plus douloureuses.

Après quelques minutes de doux épanchements, le marquis craignit, en prolongeant la visite, d'amollir le courage de son fils ; il se leva.

(*A suivre*)

M. l'amiral Blanc, libéral 4.933 voix.
La proclamation du candidat élu n'a donné lieu à aucune manifestation violente.

LES VIVANTS VOTENT POUR LES MORTS

M. Jules Delahaye écrit que dans la seule ville d'Auch, un candidat qui avait envoyé des bulletins de vote à domicile se vit retourner par la poste plus de 500 avec ces mentions « Inconnu » « Décédé ».

Ce qui se passe à Auch, se passe partout ailleurs, même dans la 2e circonscription de Châteaulin.

M. de Kercadio, qui avait envoyé un bulletin à chaque électeur inscrit, s'est vu retourner des communes de Huelgoat, Berrien, Locmaria-Berrien, Scrignac, une centaine d'enveloppes avec la mention du facteur « Inconnu » « Décédé ».

Ces absents et ces morts restent cependant bel et bien inscrits, et des vivants sont là dans les bureaux, *pour voter pour eux* et *émarger leur nom sur la liste*, tout comme si ces morts avaient passé eux-mêmes à l'urne.

Les Résultats du Ballottage
DU 20 MAI

Sur les 156 circonscriptions où le ballotage rendait un second tour de scrutin nécessaire.

Sont élus :

Groupes de gauche....	139
Opposition	17

Les groupes de gauche comprennent les socialistes unifiés et indépendants, les radicaux-socialistes, les radicaux et les républicains qui ont voté la séparation des Eglises et de l'Etat.

L'opposition comprend les réactionnaires, les nationalistes, les candidats de l'Action libérale et les progressistes qui ont voté contre la séparation des Eglises et de l'Etat.

Les groupes de gauche gagnent aux ballottages 41 sièges et perdent 6 sièges, soit un gain net de 35 sièges.

Les sièges de gauche ayant déjà gagné, au premier tour de scrutin, 22 sièges, gagnent au total 57 *sièges*, ce qui représente un déplacement de 114 voix, dans un scrutin, à la Chambre des Députés.

L'opposition est actuellement vaincue. Nous marchons à la Révolution, qui va manifester ses premiers effets par le vote de lois conçues dans un sens socialiste et collectiviste.

La bourgeoisie radicale qui a prêté son concours aux socialistes, ou qui a accepté l'appoint des voix socialistes, va être la première victime de la République sociale.

Elle subira le sort qu'elle mérite. Parmi les vaincus du suffrage universel, on remarque Déroulède, le colonel Marchand et Guyot de Villeneuve, qui dévoila les méfaits de la Franc-Maçonnerie.

Dans le Morbihan

Le Bloc triomphe partout, sauf cependant dans les départements de Bretagne. En effet, si l'on considère comme voix de gauche les voix favorables à la politique des ministères qui se succèdent au pouvoir depuis Waldeck-Rousseau, et comme voix de droite celles qui sont plus ou moins nettement opposées à cette politique, on peut établir pour le Morbihan par exemple, la statistique suivante pour 1906 :

Voix de gauche

Lorient 1er — M. Guieysse.....	7544
Lorient 3e — M. Le Rouzic.....	6583
Vannes 1er — M. Pruliière....	3725
Pontivy 1er — M. Le Floch....	2591
Pontivy 2e — M. Brard	5101
Total.....	25543

Voix de droite

Lorient 1er — Amiral Blanc...	4933
Lorient 2e — M. Lamy.....	8220
Lorient 3e — M. Guilloteaux..	6713
Vannes 1er — M. de l'Estourbeillon.....	9224
Vannes 2e — M. Forest.....	14913
Pontivy 1er — M. Lanjuinais.	9708
Pontivy 2e — M. de Boissieu.	5499
Ploërmel — M. de Rohan.....	16483
Total.....	75693

Soit en faveur des libéraux de toute nuance une majorité des deux tiers des votants.

Revue de la Presse

LES ELECTIONS

De la *Libre Parole* sur la *Franc-Maçonnerie Triomphante :*

La Veuve a voulu montrer qu'elle était toujours la grande dominatrice et la grande électrice. Aux catholiques qui avaient eu un sursaut de révolte au moment des inventaires, elle a manifesté sa puissance en renvoyant à la Chambre un Bloc plus compact, plus fort et plus sectaire que l'ancien Bloc. Aux honnêtes gens qui avaient exprimé tout le dégoût que leur inspirait Vadécart et ses casseroles, elle a répondu en faisant de Boullandeau un législateur, un représentant du peuple.

Comment expliquer qu'un pays comme la France soit ainsi dominé et mené par vingt-cinq mille individus qui ne sont, pour la grande majorité, ni très instruits, ni très intelligents, ni très riches, qui parlent et qui écrivent comme Prudhomme ou comme Homais, et qui n'ont d'autre supériorité apparente sur le commun des citoyens que la façon bizarre dont ils se grattent dans la main sous prétexte d'échanger des politesses?

Cela ne s'explique pas ; il y a là un fait invraisemblable, inouï, un fait qui tient du prodige, de la sorcellerie, de l'envoûtement, mais c'est un fait tout de même, un fait qu'on ne peut nier. La Franc-Maçonnerie est maîtresse de la France, elle en dispose comme elle veut, elle la mène où elle veut.

Cette association internationale secrète, qui s'est créée contrairement aux lois et qui continue de vivre et de fonctionner malgré la loi, constitue le pays électoral, le pays légal, un pays qui ne veut plus de la patrie et qui se met au-dessus de toutes les lois.

Du *Républicain des Côtes-du-Nord* sur la nouvelle vie de la France :

Tandis que j'écris ces lignes, des ouvriers municipaux s'attaquent aux murs floriturés d'affiches et les dépouillent nonchalamment de leurs floraisons guerrières.

Ainsi s'envolent, déchiquetés, dans le ruisseau, les bulletins de victoire anticipée, les protestations indignées, les suprêmes appels au peuple, tout l'arsenal des batailles électorales, mensonges et actes de foi...

C'est fini !... Un seul jour a décidé de la victoire. La République triomphe et, au lendemain du combat, dans la paix qui suit la tourmente, comme ces affiches semblent démodées, vaines déjà ! Elles sont le vieux passé. A la faveur du succès démocratique, la France s'oriente déjà vers une vie nouvelle. Que les idées et les ambitions vaincues vieillissent donc en huit jours !

Devant ces murs qu'on épile, l'esprit déroule naturellement le fil de ses réflexions. La lutte est éteinte. Le souvenir va mourir lui aussi, ou tout au moins ne saura plus galvaniser l'âme engourdie des combattants apaisés. C'est le présent qui sollicite et accapare l'attention des citoyens. Ce qui n'est plus fut-il jamais ? A peine vivons-nous assez pour l'heure actuelle. Dans quatre ans, parlera-t-on seulement des lois anticléricales ? Qui se disputera au sujet de la Séparation ?

Du *Finistère*, sur le scrutin de ballottage.

Sauf dans quelques circonscriptions, la « discipline républicaine » a été respectée par les radicaux et les socialistes ; mais il ne paraît pas que ç'ait été de bien bon cœur.

En tout cas, on pourrait peut être bien redire une fois de plus que l'ère des difficultés commence.

Il est bien entendu que, pour triompher de la réaction, les radicaux et les collectivistes les plus antimilitaristes ont été obligés de s'allier. Mais jusqu'où ira cette alliance ?

Les premiers à attribuer beaucoup d'importance à l'abolition de la propriété individuelle, sont précisément les socialistes. Ils annoncent leur intention d'affirmer en toute occasion, dans la nouvelle Chambre, les principes et les tendances collectivistes.

M. Pelletan et ses amis s'inclineront-ils ? Et s'ils ne s'inclinent pas, que deviendra la « féconde alliance » des radicaux et des socialistes, que deviendra le beau principe : « Il n'y a pas d'ennemis à gauche » ?

C'est la division forcée dans l'ancien Bloc, qui menace de tomber ainsi — pour de bon, cette fois — sous les coups de ses propres membres.

Du *Soleil :*

L'expérience continue. On pouvait espérer qu'à défaut du sens national et du sens conservateur, le corps électoral aurait le vulgaire sens commun qui met les plus fous et les plus crédules en défiance contre les boniments de charlatans et les réclames d'exploiteurs ; mais le peuple français si prévoyant et prudent dans les affaires privées, tient, dans les affaires politiques, à maintenir sa réputation de peuple des gobemouches.

Le voilà pourvu de la représentation qu'il a voulue et, s'il se félicite aujourd'hui de ses choix, il aurait tort de se plaindre demain s'il est battu et dupé. Les conseils ne l'éclairent pas plus que les leçons ne le corrigent ; on aurait mauvaise grâces à le contrarier dans ses fantaisies. On les a combattues par devoir social ; on les déplore dans l'intérêt national et chacun ayant assumé ou dégagé sa responsabilité, il n'y a plus qu'à attendre les conséquences et à se garer, comme on pourra, des éclaboussures et des catastrophes.

A chaque consultation populaire, on franchit une étape : on passe successivement de la République conservatrice de Thiers à la République opportuniste de Gambetta ; nous venons de traverser la République radicale de Combes et de Clémenceau, nous abordons la République sociale de Jaurès et de Hervé.

De l'*Ouest-Eclair*, à propos de l'élection Le Hérissé :

Félicitons-nous si le parti que représente M. Le Hérissé montre assez de largeur d'esprit, assez de bonne humeur et assez de générosité pour ne pas rendre la liberté et la religion responsables des fautes commises en leur nom pendant cette période électorale par les journaux de l'Action Libérale et du Parti Réactionnaire.

PER BIETRY

Buez Bietry a zo bet beteg hen eur vuez eston ha leun a drubuill. Ar prezegennou en deuz great e Brest en deiziou tremenet o deuz bet ar brasa brud.

Ar jeneral Jeannerod, kommandant koz ar c'henta korf Arme e Lill, en deuz prezidet, dirgwener diveza, unan deuz e reunionou e Brest.

— Ne c'houzot ket 'ta, va jeneral, a lavare d'ezan unan bennag, penaoz ar Bietry a zo eun dezertour hag a zo bet kaset da gompagnunez disiplin an Afrik ?

— Koundaonet evit beza kemeret eur bermision a ciz devez pehini n'oa ket bet roet d'ezan, ze n'eo ket eun torfed, a respountaz ar soudard koz.

Bietry a zo bet da genta eur sosialist. En Naoned, brema 'z euz eun neubeud bloaveziou, Bietry a oa e kichen Gaston Japy, pa oa abafet hema gant ar sosialisted. Gaston Japy a oa eun uzinier braz deuz an Doubs, eneb pehini, d'ar mare ze, Bietry a zavaz dre e brezegennou nerzus meur a villier a vicherourien.

Sosialist, Bietry koulskoude a rea sevel eur skeuden d'e gender, al letanant Bouveret, pehini a oa bet lac'het e Tombouctou.

Mistri an uzinou a sponte dirazan, hag a zarre o doriou outan. Koulskoude, e Kendalc'h Ivry ar barti sosialist e daolaz er meaz deuz o mesk, abalamour e koumanse prezeg eneb ar *grève générale*.

Per BIETRY
Depute nevez kear Brest

Evit ar C'hendalc'h braz sosialist 1899, Bietry a douaz ez ache d'ar sal Wagram e Pariz da ziskleria o gwirioneziou da Jaurès ha da Villerand. Mez gouarnamant Waldeck-Rousseau, pehini en doa aoun dioutan, e lakeaz er prizoun evid beza, var o lavar, insultet eun archer.

Deuz an heur-ze, Bietry a gomanz chench. Lod an dud a gred penaoz Bietry n'en deuz dilezet ar sosialisted nemed dre gasoni, penaoz ne glask nemed brud hag enoriou. An dud-ze en em fazi, ne anavezont ket Bietry, n'o deuz ket e studiet nag e heuillet.

An den-ze a zo eur prezeger dispar. Nikun e Franz, a lavarer, memez Jaurès, na zo gwest da zevel eur bobl tud eveltan. Kaout a ra giriou hag a ia beteg dounder ar galon. Den a urz, difennour ar bobl dister, Bietry n'en deuz ket krenet evit gouren eneb revolusionerien Brest.

Eur c'hrogad a zo bet etre Goud ha Bietry, etre ar sindikat ruz ha dispac'her laboureren ar porz, ha sindikat melen an dud a urz.

Bietry a zo penn-rener ar sindikat melen deuz Franz. Ober a rei e bosubl, e gredi a c'hellomp, evit digas a-nevez an urz hag ar peoc'h e Brest.

Tud Brest, leac'h ho peuz da veza fier deuz ho kannad. Hen kenneubeud na vanko ket d'e bromesaou. En em ziskouezet eo evel eun den a galon, a spered, a wiziegez, gwest eo d'ho tifenn.

L. M.

La résistance patronale

Un fait sans précédent dans l'histoire économique de la France vient de se produire à Paris.

Pour la première fois, des patrons réunis ont décidé en principe la création d'une Confédération de travail, qui sera une confédération *patronale*, opposée à la Confédération ouvrière, ils ont en outre résolu, à l'unanimité, de consacrer annuellement une somme de six millions à se défendre contre les grèves. En face des ouvriers ligués, voici les patrons qui se liguent. Il serait puéril de se dissimuler l'importance de cet évènement.

Mercredi, à l'hôtel des ingénieurs civils, rue Blanche, les patrons des industries mécaniques se rattachant à dix-sept syndicats embrassant la totalité des corporations s'occupant de la fabrication de la machine ; modeleurs, mécaniciens, fondeurs en fer, cuivre et aciers, tôliers, cycle, automobile, machines agricoles, ferblanterie, robinetterie, machines à imprimer, fabricants de quincaillerie, constructeurs de matériel de chemins de fer et de tramways, chaudronniers, etc., se sont réunis et ont pris les décisions suivantes, en réponse aux demandes des grévistes :

« Les patrons.

» Considérant que le *mouvement actuel* » *n'est pas un mouvement d'ordre économique, mais un mouvement révolutionnaire*, ont décidé que le travail ne sera » repris dans ceux de leurs établissements » encore en chômage, qu'aux conditions anciennes. »

En outre ils ont adopté les résolutions suivantes :

« 1° Refus d'accepter la journée de huit » heures.

» 2° Refus d'accepter la semaine dite anglaise avec chômage du samedi après-midi, » en payant 60 heures pour 55 heures de » travail ;

» 3° Refus d'accéder à toute demande collective concernant les questions de salaires, et, en particulier, la suppression du » travail aux pièces ;

» 4° Refus d'admettre l'ingérence de toute » commission ouvrière dans les questions » de salaires et de direction ;

» 5° Engagement de n'embaucher, pendant la période de grève, aucun ouvrier » sans l'avis de la chambre syndicale à laquelle le patron appartient. »

Enfin, les patrons présents ont décidé à l'unanimité :

« 1° Que, sur l'ensemble de la main d'œuvre annuelle de leurs maisons, soit sur trois cents millions de salaires au minimum, il sera prélevé à une cotisation de » 2 0|0 pour créer une caisse de défense contre les grèves, soit une somme de six » millions au minimum ;

» 2° La création d'une commission chargée d'étudier la question d'une confédération patronale du travail. »

C'est là, on le voit, l'indice que désormais les lutte entre le capital et le travail prendront un caractère nouveau, en raison même de l'organisation parfaite des deux éléments destinés à entrer en lutte. D'autant plus qu'il est probable que cette méthode de concentration patronale va se généraliser et que les patrons de toutes les industries ne manqueront pas de suivre l'exemple qui leur est donné par les chambres syndicales métallugistes.

Nos Héros Bretons

Ar Bobl, dans son numéro du 18 novembre dernier, racontait, sous la signature de " Mene-Bre ", et le titre " Eternelle Lutte ", comment nombre de nos compatriotes des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles (notamment le vicomte du Laz, en 1832), savaient revendiquer pour la Bretagne les libertés et franchises stipulées dans le pacte d'union de 1532. Ces citations étaient empruntées à un ouvrage de notre éminent romancier Paul Féval.

Dans le cours de mes lectures, je viens de rencontrer un autre bel exemple de fidélité à la cause Bretonne. Je ne veux pas le laisser passer inaperçu et je veux en faire part aux lecteurs d'*Ar Bobl* pour le plus grand honneur de celui qui l'a donné et de sa famille, et aussi pour contribuer dans la mesure de mon pouvoir à entretenir dans les cœurs le sentiment Breton et la fidélité à l'idée Bretonne.

Dans ses intéressants " Souvenirs " sur le XVIIIe siècle, la marquise de Créquy raconte qu'elle trouva au Mont Saint-Michel deux jeunes filles venues à pied de Basse-Bretagne en pèlerinage. L'une d'elles était Mlle de Querhoent de Coëtanfao, dont la mère était descendante du connétable de Clisson. Elles étaient accompagnées de deux suivantes et d'un écuyer du nom de Fouesnel qui était, paraît-il, une " véritable cruche à cidre. "

La marquise de Créquy ajoute : « Mlle » de Querhoent avait un neveu de son » nom qui fut créé duc héréditaire en » 1730, mais il fut arrêté pour prêter » son serment par je ne sais quel scrupule et quelle formalité qui se rattachait aux franchises de sa province » dont il exigeait le maintien d'où vint » qu'il en resta simple marquis. On ne » concevait pas chose pareille à Versailles et quand il y vint ensuite pour » monter dans les carrosses en vertu de » ses preuves de 1399 qui n'étaient pas » difficiles à faire pour lui, on apprit » qu'il avait été chargé d'y solliciter » l'exécution du contrat de mariage de » Louis XII, avec la Duchesse-Anne de » Bretagne. »

Le héros de cette histoire doit être Jean-Sébastien de Querhoënt de Coëtanfao, sire et comte de Penhoët, brigadier des armées du Roi, gouverneur des villes et Château de Morlaix, qui mourut à Paris le 19 avril 1744. On sait en quelle considération était tenu au XVIIIe siècle le titre de Duc aussi le refus de ce titre par le seigneur de Querhoënt pour ne pas prêter un serment contraire à ses convictions bretonnes était-il d'autant plus méritoire et en tous cas absolument inouï.

Tous les vrais Bretons en tiendront sa mémoire et sa famille plus honorées que s'il avait accepté ce titre que le roi voulait lui conférer pour ses services.

De Ménorval.

EUR ROUE FOLL

« Dioc'h ar frouez a zoug e ve barnet ar wezen ! »

An eleksionou eo ar frouez deuz ar galloud en deuz peb den desket pe diskiant da voti.

Kredi a c'helcher n'euz mui esperanz ebed da gaout e furnez nag e skiant vad ar bobl a Franz.

Gwelet zo bet eur vanden framasonned o kas kuit ar frered hag ar seurezed, oc'h ober invantor an ilizou a eneb bolontez ar Gristenien. Gwelet zo bet ive eun niver braz a dud oc'h en em zevel en peb korn ar vro eneb an Tiranted.

Goude kemend-all e c'hellet sonjal e viche kaset d'ar Gampr, tud hag a gar an urz vad, hag o diche taolet d'an traon ar sektourien, hag en em staget dioc'htu d'al labouriou a zo ezom braz da ober evid mad ar baïzanted, ouvrierien ha tud ar Bobl izel.

Ar c'hontrol zo c'hoarvezet ! Siwaz ! An niver brasa euz an deputeed hanvet d'ar 6 ha d'an 20 a viz maë, n'int nemed tud a zizurz.

Daoust hag ar Prezidant Fallieres ne ranko ket ober evel ma reaz Loeiz XVIII d'ar 5 a viz Gwengolo er bloavez 1816 : teuler ar Gampr d'an traon ?

Deputeed ar bloavez-ze a oe rouelistoc'h eged ar roue e-unan. An Deputeed a vreman a zo ruoc'h n'eo ket hepken eget ar prezidant, mez eget ar Bobl e-unan pehini a zo souveren gwirion.

Rag pephini ac'hanomp, hervez an *Droits de l'Homme*, a zo eul loden deuz ar Souveren gallouduz-ze, eur c'houec'hed loden ha tregont milion euz eur Roue ! Ac'hanta, brasa gwir en deuz eur Roue, eo beza lipr ! An *Droits de l'Homme* a lavar en o artikl kenta : an dud a zeu lipr var an douar !

Pebez gaou !

Eur c'hrouadurik bihan ha lavaret a c'hell : « Ne meuz ket ezoum Magerez a-bed ! »

Ha bale a c'hell anezan e-unan ?

Sklavour ep dreist-holl da zallentez e spered. Ne vezo ket an den lipr e gwirionez nemed en deiz ma vezo desket war bep tra, ha ma vo e zeskadurez ker braz hag hini an Elez.

Er bed-man kement-se n'eo ket posubl.

Mad ! beza ez euz tud a ouenn Nikol hag Ar Bail hag a bromet d'ar Bobl souveren, deski d'ezan kement tra zo 'barz an Nenv, war an douar, hag en gweled ar mor !

Ped gwech n'hon deuz ket klevet ar mammou a famill o lavaret : « Ar bugel-man n'euz mui netra ken da zeski. Heman oar skriva ha lenn en holl leoriou, ar re vraz koulz hag ar re vihan. »

O klevet kement-se, ar c'hrouadur-ze, ar c'houec'hed milion loden ha tregont euz eur Roue, dekoret gant an *Sanktificat d'Etudes* a gred eo doktor braz !

Hag e c'houlennan diganeoc'h daoust hag ar c'hrouadur-ze zo lipr !

Nan ! n'eo ket lipr d'en em zizober deuz an ourgouill ho peuz laket en e benn, na deuz ar zonj n'en deuz mui netra da zeski. Ha koulskoude eo gwir o deuz ar re habila eun dra bennag atao da anaout.

Gwechall en Athên, Aristofann a reaz eur c'hoariaden e pehini oa eur potrik koz hanvet *Ar Bobl* deuet da veza ar mestr e kear. Ar potrik koz-ze a vije karget a veulodi gant eur c'higer, a bromette d'ezan gwadigennou ha sklipou da zebri, ma karche lezel ar c'higerman da gommandi en e di.

C'houi, mestrou-skol, a zo ive kigerien en ho kiz ! Drailla a rit ar wirionez, hag e servichit ar pastellou anezhi hervez ho kegin !

En eur brezeg en ho skoliou diwarbenn an Histor, gwech e lavarit e pado ar gouarnamant sekter-man beteg fin ar bed. Gwech-all e lavarit penaoz ma c'hounid an dud a Urz, ar c'houerien a ranko mont da skrabat ar parkou, da viret ouz ar raned da zihun an dud-jentil... Penaoz lavaret traou ken diskiant heb c'hoarzin !

Penaoz kredi lavaret e rentoc'h an holl dud eüruz gant an deskadurez faoz a roet d'ezo, pa welomp bemdez niver an dud reuzeudik o kreski...

N'eo ket souez eta e teufe an dud desket ganeoc'h, ha n'o deuz sellet ouz leor all ebed abaoue o amzer-skol, da rei o mouez d'an dispac'herien.

Nan ! keit ha ma kredo an dud an diotachou a zo bet hadet ganeoc'h er vro-ma ar *suffrage universel* ne vo nemed eur gaou...

Keit ha ma ne ouezo ket mad an elektourien n'eo ket ar votadek eun okazion d'en em venji an eil war egile, en eur rei taoliou kontel, taoliou baz, en eur ioucʼhal, en eur skuill gwin-ardant leiz ar gwer, ar vot a vezo atao eun dromplezon.

Ar Bobl ne oar ket eo ar billed-vot, evel gwalen eur Roue evit kommandi.

Paourkez Pobl-Roue, da zeskadurez zo c'hoaz da ober.... Rag pa oas c'hoaz eur prinsik bihan, da gelennerien o deuz troet fall da spered... Ha setu te breman diskiant !

« Dioc'h ar frouez a zoug, e ve barnet ar wezen ! »

Leon Ar Berr (Abalor)

Keleier a beb bro

Votadegou Merc'hed

En Bro-Saoz, eun dousen merc'hed a zo bet kaset gant sosieteou merc'hed da c'houlenn digant an Ao. Ministr Cambell-Banner man ma vije great eul lezen d'ar merc'hed da c'hallout voti ive. Ar ministr en deuz respontet ne oa ket erru ar mare c'hoaz da ober kement-se. En Franz, ar sonj-ze a gomans ive ober e hent touez ar merc'hejou.

Eur journal deuz Pariz a zo krog da skign an ide nevez-ze er vro.

Mar deufe kement-ma da veza, ni a welfe kalz a chenchamanchou. Mez kredabl ne ma ket tost ar reform-ze ouzomp c'hoaz velkent ?

Eun adjudant enebarmeer

Ministr ar brezel en deuz gourc'hemennet ober eun enklask var an drama :

En Perpignan, eun adjudant euz ar 24e rujumant infanteri kolonial, anaveet evit e ompinionou ru, a lavaraz d'eur sanlinel, pehini a eone ar bozision pa dremene diraghi, chom heb renti an enor d'ezan, dre ma oa, emezan, eun den a bobl hen ive. Eun den hag a oa o silaou a respontaz : « Pa ver enebarmeer, na gonsanter ket digemer galonchou. »

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 1

Ar Re-Wenn hag ar Re-C'hlaz

Troet e Brezonek gant KLAODA
(Barz Plougastell)

I. — AR PAOTR BIHAN

I.

AN DIGEMER

Kournon a zo eur barrezik kuzet e strad eun draonien goant meurbed douret gant ster an Oust, a ruill he doureier ken goustad oc'h ober mil dro kam. A-veac'h ma weler tour an iliz dreist toennou plouz an tiezigou, eun tregont bennag anezo, bodet n'euz forz penaoz var lein eur grec'hennik. O c'hemeret a rafet a bell evit eun toullad denved en em gavet eno dre eur spontaden. E mer var c'hed, koulz lavaret, d'o gwelet o tisken ac'hano d'an daoulamp ruz dreist ar leot glaz a-hed bordou plean ar ster.

Tud koz ar barrez a oar eur maread konchennou divarbenn al lutined, an teuzed, a zisplegont d'an hanv e kardi an Aotrou Person, ha pa deu ar goanv, en eur verouri bennag var an oaled, dindan mantel ar siminal, keit ha ma poaz ar c'histin el ludu. Varlerc'h ar gontadennou hag araok dispartia, e tebrer ar c'histin kraz gant chistr mad ar c'harter. Kounta reont ive histor ar vro, ar reuziou-ze a gomzer eno euz merc'hed an Duked, euz marc'heien brudet Lez Breiz-Izel, hag euz ar C'horred heuzus a welet gwechall e mengleuziou ar Meneziou-Du e Dukach Ponthieur. Ar pez a ouzont gwella avad, eo taoliou kaër kouerien Breiz e mare ar Chouanerez. Oc'h o c'honta e sav imor ennho, ha kement-se n'eo ket souezus, p'eo gwir o breudeur, o zadou a ioa Chouanted, hag int o-hunan marteze zoken, o deuz great meur a abaden d'ar mare-ze.

Ken neubeud na gant Republikaned o kana meuleudiou ar Republik, na c'houlennit ket digant an dud-ma chom hep kosteza e tu pe du.

An histor o deuz diou zremm evel m'o doa skeudennou Janus.

Janet ar Go oa hano an den brudet a Gornon a garie ar gonterien meuli ha displega e daoliou dispar. Dindan an hano a "Baotr bihan" oa anavezet gant e vignoned, ha muioc'h c'hoaz gant e enebourien. Barzed an draonien n'o doa ehan ebed pa gomzent euz ar Paotr Bihan ; leoriou a vije gellet da skriva gant ho lavarou.

Eun darvoud hepken a vezo peadra d'eomp hirio.

E dibenn ar bloaz 1790, Armand a Dhelouarz, kabiten er gardou gall, a zimezaz da Herriett-Elisa a Lannou-Karhoët, nizez d'an Aotrou a Garhoët a oa eat da vervel d'an Amerik da zifenn marc'hadourien ar vro nevez a-enep an douar koz. Ha petra he doa da welet eno eur c'hleze ken enorus hag he hini ? Ar c'hiz a ioa neuze.

Koant oa dremm Herriett, hogen he c'halon a ioa koantoc'h c'hoaz. Bez 'ez oa euz ar merc'hed-se a Vreiz, digaillar ha dic'hloar, a gar hag en em ro hep fouge, douget dre natur, evel ma vev ha ma tenn ar re all o halan.

He fried he c'harie meurbed hag en doa kalz a istim evithi. N'he doa mui den abaoue maro an Aotrou a Sauln, he iontr, en doa he zavet. An tosta kar d'ezhi oa markiz Graiv, den koz rust, a veve en distro e-unan en e vaner. Herriett n'en anaveze nemeur. Daou vab ar markiz-ma a oa soudarded e servich ar roue ; lavaret a reat a oant dign da zougen hano o zad.

Armand a Dhelouarz a dec'haz euz Pariz e miz gwengolo 1792. Dond a reaz da Vreiz evit lakaat e hano war rollou Breuriez ar soudarded savet gant Armand Tuffin euz ar Roueri, evit difenn ar roue.

Hema oa bet ive en Amerik, hag ar vrud en doa zoken da veza dispount ; hogen, na c'hoarvezaz ket gantan evel gant an Aotrou a Sauln, dizrei a reaz d'e vro iac'h pesk ha dibistik. Gouzout a reer petra c'hoarvezaz. Servichet fall gant eur re, gwerzet gant re-all, markiz ar Rouéri a varvaz war an dachen hep beza deuet a-benn euz e vennad.

Labour eun hevelep den na oa ket kaset da netra evel-se en eun taol. Red e oe evel pa lavarchen e laza meur a wech araok ober anezan eur c'horfmaro.

Arme ar Vretoned a ioa reizet ker mad gant ar Rouari, ken buezek ha ken galloudus, ma ranke an nerz chom ennhi pe gant unan bennag euz he memprou goude ma vije falc'het ar penn. An Aotrone a Silz hag a Lantivy a jommaz dindan an armou, er Morbihan ; e Kerne, an Aotrou Amphernay na zastumaz e gleze nemed pell goude ; Boishardi, Karadek, Bernard, Paliern, Bois-Guy, ha kalz-all, a gendalc'haz da stourm zoken goude beza kollet peb fizians da gaout an treac'h. En divez, ar prinz Talmont, e kreiz douarou e dud koz, a voulc'haz neuze al labourou a dlie peurleunia e vuez ver ha varc'hek.

Pa deuaz ar maro d'an hini a gemerent gant abek evit o mestr, soudarded ar Roue a fallgalonaz eun neubeud. An Aotrou a Dhelouarz a ioa en em dennet en e gastell gant e c'hreg hag e vugale, en tu all d'ar « Sterlouz, » demdost da Roc'h Bernard ; hogen, dizale e teuaz d'ezan keleier fall euz ar Morbihan, hag hen adarre d'an Arme.

Mont a reaz en hent hep ken kompagnunez nemed eur c'hrennard hanvet Janed Ar Go, ganet e Kournon ha karet meurbed gant Armand.

En amzeriou trubuillus-ze n'edot eaz awalac'h e neb leac'h ; setu perag oat en em glevet evit ma 'z ache an Itron a Dhelouarz da gaout he fried, neubeud goude, da Bloërmel.

Morse beteg neuze Janed Ar Go n'en doa kuiteet e vestrezik iaouank a garie meurbed. E galonik a rannaz pa glevaz mennek euz an disparti, frealzet ma 'z oa koulskoude gant ar sonj da welet dizale traou nevez. Bez en doa pevarvek pe bemzek vloaz d'an hirra. Na oa c'hoaz nemed eur bugel, eun drem flour d'ezan, eun tammik lent ha hunvreer ; n'oa ket braz kenneubeud, hogen mempret mad, ha dindan e ivinou e santet oa eun nerz en tu all d'e oad.

Evel a weler, Janed Ar Go n'oa tam henvel oc'h an darnvuia euz bugale Breiz. Mab oa koulskoude da laboureren douar euz ar paoura. Mam Herriet he doa gwechall roet eun tam ti d'e dud dre druez.

Eur gwener a viz ebrel 1793, an Itron a Dhelouarz a gemeraz an hent evit mont da gaout he fried. Beachi en eur c'harrons a vije bet en em lakaat var var da veza harzet, kredabl braz. Herriet a roaz he faotrik d'eur vatez da zougen var geir eun azen, hag a zavaz he-unan var eur marc'h a bouez. Hag int en hent.

Er pennad kenta darvoud ebed na zeuaz d'o dieza. Uheloc'h eget Redon ar veajourien didrabas a dreuzaz ar " Sterlouz ", hag a gendalc'haz da skei varzu Malestroit evit tizout Ploërmel. Herriett he doa bet c'hoant da vont da dremen an noz en he maner a Garhoët, e traonien an Oust, eun hanter-heur vale dioc'h Kournon ; hogen, da zerrnoz, p'edont var harzou al Lanneier vraz, etre Renak hag ar Gacilly, setu en eun taol eun arne spontus o tarza.

Eun arne oa euz ar re wasa, great a gurun, a avel hag a gazarc'h. Ar barradou amzer-ma a vez santet dreist-en tachennou tosta d'an aochou d'ar reverziou brasa euz ar bloaz. Herriett a jommaz he-unan e kreiz al lannek, gant Mac'harit, ar plac'h karget euz Alanik. Tud ar c'harter aliez, zoken e kreiz an deiz, a zigouez ganto fazia en henchou bihan reustlet etouez lann ha raden al lec'hiou gouez-se. Ar gwenojennou a c'ha hag a deu, a dro, a zistro, hervez faltazi a vesacrien, hep ma kavfet abek vad ebed da gement-se.

Gwelit e pe stad truezus en em gave Herriet eno ! kolet er gouelec'h en eun nozvez avelet, gant eur bugelik paour a grene, a hirvoude gant ar spont, hep ma vije an disterra tamm goulou da ziskouez an hent, nemed al luc'hed a droc'he da bep mare an oabl du pod.

Spontet holl, ha krog ennhi terzien an anken, a lavar atao mont var araok ha nan chom da c'hedal ; ar c'hreg iaouank a jachaz var he marc'h o lakaat he zilvidigez etre daouarn an Holl-C'halloudek. Ar vatez ac'h ea da heul, hanter gollet ganthi he skiant vad ken braz oa he enkrez. Epad eur pennad mad na rejont nemed mont ha dont dre ar parkad lann.

Pell a oa edo deuet an noz varno pa welaz Herriet eur bern traou du uhel gant sklerijen rederez eul luc'heden. Gwelet a reaz zoken eur c'houlaouen dirazhi. Tud a ioa o loja er mell tra zu, ha dioc'h an doare, dre ma tostae, e krede oa eur c'hastell pe eur maner braz.

Herriet a c'hourc'hemennaz d'he matez skei var dor ar porz evit goulen lojeiz.

Houma a zentaz raktal. N'oa ket a brez avad da zont da zigeri. Var bouez gedal goulskoude, eur mevel koz, savet e fri gantan, a deuaz d'en em ziskouez var an treuzou.

(Da heul.

An adjudant a bartiaz heb lavaret gir.

An Debrerien plouz

En eur barrez euz a Vreiz Izel, eo tremenet an dra souezus-ma.

Unan bennag a oa ec'h ober eur brezegen vrezonek evit ar votadeg a du gand eur c'handidat. E-kreiz ma oa o kozeal, eur païzant iaouank a zavaz e vouez hag a huchaz varnezan en eul lavaret : « Serr da vek, debrer plouz, ha komz en gallek ama. »

An hini a oa o kozeal a c'houlennaz ped « debrer plouz » a oa ebarz an ti. Var dregont, e oa ouspenn ugent ha ne gomprenent ket ar gallek. Ar pabor mic'hiek e-hunan ne ouie gallek nemed a boan.

Eur c'houlbad fasadou e tapaz, hag e oa kaset er-meaz a daoliou treid.

Micherion an deputeed

Ar votadek diveza he deuz kaset da Bariz daou zepute ha pevar ugent hag a lavar int sosialisted.

Mesk an daou ha pevar-ugent ze, n'euz nemed daouzek a gement a zo micherourien. An dek ha tri-ugent all a zo ijinerien, avokaded, medisined, mestrouaskol, professored, gazetenner-ien, etc.

Var 591 depute hanvetevid ar Gambr nevez, ne gonter nemed 120 a gemend a ve labourerien-douar, ha c'hoaz ez int holl perc'hennou plavidik. Hea ez euz ive 119 alvokat, 46 medisin, 30 perc'hen-uzin, 9 apoliker, 12 alvoue, 7 noter, 21 barner, 10 bet souprefedou, 11 gazetenner, 4 bet ofiserien var vor, 22 bet ofiserien-arme, 23 professor, 3 louzaouer-kezek, 2 velek, 2 livaër taolennou, ha 90 ha n'o deuz micher a-bed nemed an hini a zebrer bara goneet.

Ar votadek er Beljik

Disul 27 a viz Maë en em gav ive ar votadek er Beljik evid hennvel eun hanter euz Kambr an Deputeed, rag er vro-ze e ve daouhanteret ar votadek, neubeutoc'h a reuz a ve. Peder gosteen a zo er Beljik ; ar gatoliked, pere ema ar galloud ganto ; ar republikaned, ar radikaled, hag ar sosialisted.

An teir barti diveza-ma a zo unanet eneb d'ar gatoliked ha d'ar rouelisted.

Deuz ma kreder, ar gatoliked a gollo, mez paz awalc'h evid koll ar majorite o deuz ebarz ar Gambr.

Sed ama penaoz e ve votet er Beljid :

Kement sitoian 25 bloaz en deuz eur vouez. Ouspenn, an tadou a famill o deuz diou vouez ; ar re a baë kontribusion diou vouez ive ; an dud uhel ha pennou-braz ar vro teir mouez.

Kambr an Deputeed er Russi

Eur pennad-zo, ar Russianed o deuz ive eur Gambr Deputeed, a ve great an *Douma* anezi.

Kent, an Impalaër hag e Vinistred eo a rea al lezennou hag an holl reglennou. Ar Bobl en deuz forset an Tsar da zilaou goulenn ar vro, ha da zevel eur gambr evel ma zo ebarz an holl broiou all euz an Europ.

Deputeed an *Douma* a zo hanvet unan dre beb kontre. Mez n'euz o voti nemed ar re a baë kontribusion. An dra-ma a zo memez tra eur gammed great var araok gant ar Russi, hag eur gerzaden var zu muloc'h a justis ha muioc'h a frankiz.

Dastumad Eskibien

Eskibien Bro-C'hall en em zastumo holl en kear Bariz an 30 a viz Maë, evid en em gleved var stad an Iliz ha var ar muzulou da gemer evid sovetei ar religion en Franz.

KELEIER

Kerne-Uhel

KERAEZ

A propos des Courses. — On nous écrit :

Permettez-moi, Monsieur, de vous prier de vouloir bien m'accorder quelques lignes dans votre estimable journal pour développer les remarques que j'ai faites le 16 mai sur l'hippodrome de Penalan.

La course des trois ans au galop (prix du Conseil Municipal), n'est pourvue que d'une allocation de 300 francs. Pourquoi ? Tous les sportmen se le demandent.

A mon avis il serait un moyen bien simple d'augmenter les prix de cette course. Par exemple, en y ajoutant le montant du prix des entrées, et en retranchant une somme de 100 ou 150 francs sur la course des 3 ans au trot (prix de la Société d'Encouragement et de la Société des Courses), sans que cela puisse nuire à cette dernière course, les trotteurs se trouvant toujours plus nombreux à Carhaix que les galopeurs.

Plusieurs jockeys se sont également plaint que la piste se trouvait dans un état lamentable. Je vous citerai un propos entendu dans une de nos coquettes petites gares, par un de nos meilleurs jockeys de la montagne au débarquement de ses chevaux : « Si j'avais su que la piste était si mauvaise je n'aurai pas fait partir mes chevaux. Heurousement il ne m'est pas arrivé d'accident, mais l'année prochaine on ne me rattrapera pas. »

Il faudrait envoyer les cantonniers une quinzaine de jours avant la date des courses pour que toutes les ornières soient comblées et que l'on puisse arriver à avoir une piste en bon état.

Une autre remarque que j'ai encore faite, sujet de la vente des programmes. Seul, le garde-champêtre était chargé d'en faire la distribution. Je plaignais de tout mon cœur ce modeste fonctionnaire qui était débordé par les solliciteurs, et qui a dû trouver un déficit assez sensible dans sa caisse.

J'aurais encore bien d'autres remarques à vous signaler, mais je n'ose abuser de votre complaisance.

Recevez, etc.

— *Prochaines élections.* — Il y aura lieu de procéder bientôt à de nouvelles élections municipales, à l'effet de compléter le Conseil.

Il y aura 4 conseillers à élire en remplacement de MM. Anthoine, maire, qui se retirera pour cause de santé, Le Janne et Duval, démissionnaires, Le Roux, décédé.

— *Carnet de mariage.* — Lundi aura lieu le mariage de M. Auguste Coignat, commerçant à Carhaix avec Mlle Jeanne Coïc, fille de M. Coïc, Trésorier de la Caisse d'Epargne de Carhaix.

Un bal sera donné lundi soir à la grande salle de la Mairie.

Nos meilleurs vœux aux deux époux.

— *Foar ar Iaou Bask.* — Foar Iaou Bask a zo bet dimerc'her en Keraez. Evel kustum, fors tud a oa, ha kalz a loned, dreist-holl loned korn. Ar c'houriou a iea mad tre.

— *Nécrologie.* — Nous avons le regret d'enregistrer la mort de M. François Le Roux, conseiller municipal, peintre, décédé à Carhaix le 16 mai à l'âge de 62 ans. Ses obsèques ont eu lieu à l'Eglise parroissiale de Saint-Trémeur, le vendredi 18 mai.

Travailleur honnête et consciencieux, M. Le Roux était aussi un ardent régionaliste breton, et l'un des lecteurs les plus assidus d'*Ar Bobl* et d'*Ar Vro* depuis leur fondation. Par sa bonhommie et son érudition il avait su s'attirer l'estime de tous ceux qui l'approchaient.

Paix soit à sa mémoire. Nous offrons à sa veuve et à ses enfants nos sentiments de condoléance.

— *Avis.* — Jean Solu, dépositaire d'*Ar Bobl*, informe ses clients qu'il met en vente un grand choix de cartes postales pour fêtes et anniversaires, ainsi que des séries de cartes humoristiques, à des prix défiant toute concurrence.

— *Certificats d'études primaires.* — Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires pour les élèves du canton de Carhaix (garçons et filles), auront lieu à Carhaix, le 4 juillet.

— *Etat-civil du 19 avril au 24 mai.* — Naissances : Eugénie Le Gentil. — Louise-Marie-Josephe Brabant. — Henri-François Bosson. — Joséphine Le Du. — Louise-Marcelle Le Clunch. — Michelle-Jeanne Le Cojean. — Jean-Marie Guillerm. — Ambroisine Lévénez. — Marie-Camille Le Guen. — Auguste-Marie Février. — Aliette Le Bourhis. — Marie-Françoise Scouarnec. — Louise-Angèle Le Sauze.

Mariages : Jean-Marie Le Moigne et Marie-Joséphine Baniel. — Pierre-Louis Allain et Catherine Quelnec. — Pierre-Marie Laurent et Marie Sophie Le Boulc'h. — Jean-Marie Bouédec et Perrine Boluen. — Jean-Louis Briand et Marie-Catherine Moysan.

Décès : Marie Lostanlen, 4 a. — Marguerite Le Bastard, 90 a. — Jean-Louis Guégannou, 27 a. — Pierre-Marie Berthou, 37 a. — Joséphine Calvez, 16 a. — Michel-Marie Le Du, 4 a. — Anonyme Briand. — Joséphine Le Du, 21 jours. — Yves F.-M. Le Roux, 61 a. — Marie-Josèphe Scouarnec, 4 a. — Nicolas Le Floc'h, 25 a. — Louise Le Borgne, 49 a. — Pierre-Louis Bourhis, 29 a.

HUELGOAT

Recensement des chevaux de service. — La commission d'inspection et de classement, en 1906, des chevaux et juments, etc., susceptibles d'être requis pour le service de l'armée en cas de mobilisation, séjournera dans les communes du canton d'Huelgoat aux dates ci après :

La Feuillée, 30 mai, à 7 h. 1/2, sur la place ; Botmeur, 30, à dix heures, place de l'Eglise ; Huelgoat, 30, à 2 h. devant la mairie ; Scrignac, 31, à huit heures et à une heure, près de l'église ; Bolazec, 1er juin, à sept heures, grande route ; Berrien, 1er, à dix heures et à une heure, près de l'église ; Plouyé, 2, à sept heures et à une heure, sur la place ; Locmaria-Berrien, 3, à trois heures, sur la place.

MOTREFF

Chien enragé. — Un chien enragé a été signalé dans la commune ; il a mordu plusieurs chiens chez M. Perrien, agriculteur à Bronolo, et d'autres à Port-Carhaix.

— *Carnet de mariage.* — Le 12 Juin sera célébré le mariage de M. Emile Perrien, fils de M. le maire de Motreff, avec Mlle Louise Rivoal.

Nos meilleurs vœux.

LOKARN

Carnet de mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Jules Loyer, de Berlivet, en Paule, avec Mademoiselle Marie L'Hélias, de Guergonan en Locarn.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

KALLAK

Chien enragé. — Un chien appartenant à M. Connan, marchand de vin, a mordu plusieurs de ses congénères, ainsi qu'un jeune garçon, nommé Yves Quénec'hdu, âgé de 14 ans, qui a été dirigé sur l'Institut Pasteur. Le chien a été abattu en présence d'un vétérinaire qui a fait l'autopsie et a constaté que l'animal était enragé.

— *Vol.* — Mme Françoise Derrien, sabotière à Kerdréquen, en Callac, quittait ces jours derniers son domicile pour aller travailler dans le bois de Marous. Or en rentrant, vers 7 heures le soir, elle constata qu'un malfaiteur était entré chez elle en brisant un carreau, avait fouillé l'armoire et y avait pris un porte-monnaie contenant 14 fr. 40. Une enquête est ouverte.

PLOUGUERNÉVEL

Incendie. — Le feu s'est déclaré dans un hangar couvert en chaume situé dans un jardin, non loin du bourg.

Une meule de paille de 3.000 kilos qui se trouvait à quelques mètres du hangar, ainsi que divers instruments aratoires ont été la proie des flammes.

Le propriétaire qui habite Plounévez-Quintin, estime les pertes à 480 fr. approximativement.

GUISCRIFF

Mauvais tireur. — Louis Colmou, 34 ans, débitant à Guiscriff, voyant, le 14 mai, une poule picoter dans son champ, prit son fusil et tira dessus. Malheureusement il rata la poule et atteignit à la tête et au côté droit le jeune Yves Guilly, 5 ans, qui se trouvait non loin de là.

Le jeune blessé a été visité par le docteur Le Long, de Scaër.

Kerne-Izel

KEMPER

Distinction. — Dans sa séance du 18 mai courant, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, a décerné une mention à M. l'abbé Abgrall, pour ses travaux très érudits sur l'*Architecture bretonne et les Monuments du diocèse de Quimper*.

MOËLAN

Le pardon de Saint-Guenhaël. — C'est le pardon de Saint Guenhaël qui ouvre la série des assemblées religieuses de notre commune. Il a lieu ordinairement le premier dimanche de mai ; cette année, à cause des élections législatives, on l'avait retardé d'une semaine.

Cette assemblée n'est guère fréquentée que par les gens du pays et quelques pèlerins de Riec et de Quimperlé. Elle mériterait de l'être davantage, à cause du pittoresque de l'endroit, au bord de l'océan, à proximité de la délicieuse plage de Kerfany, et de la jolie rivière de Belon. C'est une jolie promenade à faire.

Ce pardon est essentiellement religieux : point de divertissements profanes, point de baraques foraines, mais des pèlerins recueillis, allant et venant, presque silencieux. C'est aussi le pardon des petis enfants, que les mères y envoient en grand nombre pour les mettre sous la bonne protection de Saint Guenhaël.

Il dure huit jours, pendant lesquels l'on festoie gaiement dans le grand quartier de Ker-Hermen. Ce ne sont que repas de famille, où l'on s'invite mutuellement. Si vous voulez goûter de bonnes crêpes de froment au lait et au sucre, c'est à ce pardon qu'il faut aller. Et l'on y boit de ce bon cidre qui pétille et met de la gaieté au cœur du Breton.

L. G.

MÉDECINE PRATIQUE

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme, comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, la catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Leon

MONTROULEZ

Etat-civil du 3 au 17 mai. — Naissances : Louis Dourgam. — Georges Madec. — Yvonne Tournier. — Eugénie Léran. — Guillaume-Marie Joncour.

Mariages : Guillaume Caroff, plâtrier, et Marie Rivoalen, aubergiste. — Guillaume Le Flohic, cultivateur, et Marie Herry, cuisinière. — Louis-Marie L'Hénaff, boucher, et Marie Le Jeune, aubergiste. — Louis Carnec, tonnelier, et Marie Quéméner, ménagère. — Jean Bourdonnec, boucher, et Yvonne Thomas, commerçante. — Pierre Cotton, cultivateur, et Marie Ollivier, s. p.

Décès ; François Ricou, 46 ans. — Jeanne Lucas, 52 a. — Jules Bavard, 46 a. — Marie Le Bihan, 46 a. — Marie Doz, 36 a. — Pierre Hervé, 7 a. — Louis Dourgam, 2 j. — François Le Roux, 66 a. — Marie-Françoise Huet, 60 a. — Marie Le Coz, 80 a. — Constance Bescond, 75 a. — Auguste-François Baron, 44 a. 10 m. — Marie Joncour, 69 a. — Louise Nicolas, 27 a. — Jean Lavanant, 73 a. — Isabelle Le Du, 30 a. — Pierre Le Foll, 73 a — Marie Guintron, 56 a. — Rolland Clech, 69 a. — Jean-Marie Baron, 74 a. — Vincent Le Saint, 37 a. — Guillaume Moal, 45 a. 8 m. — Marguerite Guillemot, 74 a. — Pierre Gauthier, 8 a. — Herveline Gourguen, 69 a. — Hélène Hamon, 69 a. — Louise Brignou, 41 a. — Jeanne Guivarch, 2 a. — Marie Michelet, 41 a. — Joséphine Malogue, 48 a. — François Quéguiner, 61 a. — Marie Cadiou. 82 a.

BREST

Le scrutin de ballottage. — De notre correspondant :

L'élection de Pierre Biétry, comme député de la 1re circonscription de Brest a été un grand soulagement pour tous les honnêtes gens industriels, commerçants et ouvriers, et même pour beaucoup de confrères à Goude du Conseil Municipal dont les idées larges et libérales ne pouvaient s'accomoder avec la grossièreté et l'impudence de celui-ci. C'était une vrai lutte entre le bien et le mal, entre le collectivisme révolutionnaire et l'apôtre de la paix de l'ordre et du travail. Goude sentait bien le terrain faiblir pour lui, aussi n'a-t-il pas craint les fraudes les plus éhontées, et beaucoup de ses agents s'étant procurés les cartes électorales non utilisés des non votants inscrits, les distribuaient au premier venu. Ce jeu profitable au citoyen socialiste ne le fut guère aux malheureux qui peut-être pour une goutte osèrent s'en servir, ce qui amena deux d'entre eux en correctionnelle.

Honneur à tous ceux qui ont pris part à cette lutte. Honneur surtout aux habitants de Lambezellec, Saint-Pierre-Quilbignon, Guilers et Bohars, qui ne se sont pas laissé éblouir par les belles promesses socialistes.

Mad da c'hout. — Ar Sosiete Violet, breudeur, e Thuir, (Pyrénées-Orientales) da behini hepken ez eo ar merk **Byrrh,** ar gwin kreon ha nerzus ken istimet, a gred deuz he dever lakaat en evez an dud a eneb kalz evachou, gwerzet pe roet dindan an etiket pe dindan an hano **Byrrh.**

Evid respont d'ar goulennou, great ken aliez gant he c'hliantel, e ro da anaout d'ezi penaoz e kemer he disposisionou evid herzel ar frauderez-ze, pehini ne c'hell ket beza great gant eur c'honvers honest.

Treger

LANNDREGER

Une conférence bretonne. — A l'occasion des fêtes de Saint Yves une grande réunion avait été organisée, au cours de laquelle le barde Bocher, parlant en breton, a indiqué le rôle de la jeunesse dans la société.

Gwened

GWENED

Courses de Vannes (Hippodrome de Cano). — Voici le programme des courses de Vannes, les 10 et 11 juin prochain :

Première journée : dimanche 10 juin, à deux heures.

1re course, prix de la ville de Vannes, au trot monté.

2e course, 1re prix de la Société des Steeples-Chases de France, Steeple-Chases militaire, 2e série.

3e course, prix du Gouvernement de la République et de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang au trot monté.

4e course, prix du commerce Vannetais, course au galop.

5e course, prix de la Société d'Agriculture, au trot monté.

6e course, prix de la Société Sportive d'Encouragement. Steeple-Chase Handicap.

Deuxième journée, lundi 11 juin, à deux heures.

1re course, prix de Keravelo, Steeple-chase militaire de 3e série.

2e course, prix des Veneurs, Cross Country.

3e course, 2e prix de la Société des Steeple-Chases de France, au trot monté.

4e course, prix du Chemin de Fer d'Orléans, au trot attelé.

5e course, prix du Département, Steeple-Chase à réclamer.

Le pari-mutuel est seul autorisé.

Adresser les demandes de renseignements à M. Le Palec, secrétaire des Courses, à l'Hôtel-de-Ville, à Vannes.

HAUTE-BRETAGNE

RENNES

Grandes fêtes bretonnes. — De grandes fêtes bretonnes auront lieu à Rennes du 5 au 10 juin prochain. Elles comprennent deux parties : tout d'abord une Kermesse et une fête bretonne qui se tiendront sur la butte du Champ-de-Mars, absolument transformée pour la circonstance.

La 2e partie consiste en une grande cavalcade illuminée, chars et voitures éclairés à l'électricité et à l'acétylène, 2 cortèges, un cortège égyptien et un cortège romain.

A cette occasion, et sans compter les nombreuses distractions populaires dont Rennes sera remplie, on assistera à des concerts bretons et à des expositions de produits agricoles bretons. Une librairie bretonne sera ouverte également.

A ce propos, l'idée a été lancée — idée que pour notre part nous trouvons excellente, — de profiter de ces réjouissances bretonnes pour organiser le 10 juin, jour de clôture, une réunion régionaliste et bardique dans la capitale de la Bretagne.

Ceux de nos amis qui se rendront à Rennes trouveront un lieu de rendez-vous avec nous au Café de Châteaugiron, 4, avenue de la Gare, siège de la Fédération des Etudiants bretons.

F. J.

VILLE DE SAINT-BRIEUC

Société Hippique des Côtes-du-Nord

CONCOURS

provincial hippique réservé au cinq départements bretons,

26.000 francs de prix

13.000 fr. de dressage, 13.000 fr. aux reproducteurs de la race chevaline.

Les 4, 5, 6, 7 et 8 Juillet 1906

Engagements et programme : s'adresser à M. DE LA MOTTEROUGE, 5, place d'Orléans, à Saint-Brieuc.

Cours Départemental d'Accouchement

DE BREST

Examen des Aspirantes pour le Concours d'admission en 1906

L'examen pour le Concours d'admission en 1906 au Cours départemental d'accouchement aura lieu à Brest, le jeudi 12 Juillet prochain, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à 10 heures du matin.

Toute demande de candidature devra être adressée à M. le Sous-Préfet de Brest avant le 1er Juin et être appuyée des pièces suivantes :

1° Une demande d'inscription sur timbre ; 2° L'acte de naissance sur timbre ; 3° Si la candidate est mineure, non mariée, elle devra produire l'autorisation de son père, mère ou tuteur ; 4° Si elle est mariée et non séparée de corps, l'autorisation de son mari et son acte de mariage ; 5° En cas de séparation de corps, l'extrait du jugement passé en force de chose jugée ; 6° En cas de dissolution du mariage, l'acte de décès du mari ou l'acte contenant le divorce ; 7° Un certificat de vaccine ; 8° Un certificat de bonne vie et mœurs ; 9° Un extrait du casier judiciaire ; 10° Un engagement sur timbre de s'établir pendant cinq ans dans une localité du département du Finistère dépourvue de sage-femme, sous peine de rembourser au département les frais d'études.

Les candidates pourvues du brevet de capacité élémentaire de l'enseignement primaire sont dispensées de subir l'examen pour le concours d'admission aux bourses. Elles devront néanmoins produire les pièces énumérées ci-dessus, en même temps que leur brevet de capacité.

Marché de Paris (la Villette) du 24 Mai.

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix du kilogramme Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1 517	1 424	86	71	58
Vaches..	440	388	84	69	50
Taureaux	305	264	69	57	48
Veaux...	1 474	1 370	1 26	1 05	80
Moutons	15 651	14 000	1 03	78	62
Porcs....	4 336	4 336	1 12	1 06	1 02

Bœufs, vaches, taureaux : vente difficile.
Veaux : vente mauvaise.
Moutons : vente difficile.
Porcs : vente moyenne.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	AVOINES	SEIGLES	FROMENTS	FARINES
Courant.....	21 40	15 25	23 90	31 00
Prochain.....	20 85	15 50	23 85	30 75
Mai-Juin.....	20 35	15 50	23 80	30 80
.....				
Tendance...	calme	calme	ferme	ferme

BULLETIN FINANCIER

Marché de nouveau calme avec des dispositions plutôt faibles dans la plupart des groupes.

On traite la Rente Française à 98.93, l'Extérieure à 97.05 et le Turc à 95.40. Fonds russes en recul.

Fermeté soutenue du Comptoir d'Escompte à 655 et de la Société générale à 648.

Chemins français calmes et stationnaires.

Rio 1.651. Sosnowice 1.447. Briansk 435. Le Métropolitain est lourd à 529.

La Famatina conserve un actif courant de demandes à 50 francs. La publication des renseignements fournis à l'Assemblée générale dernière influence favorablement le titre et provoque de nombreux achats, qu'expliquent par ailleurs les éléments d'avenir de l'entreprise.

L'union des Tramways ne s'écarte pas du cours de 90 fr., ex-coupon de 5 fr.

Mines d'or peu animées mais résistantes. L'ordonnance relative au rapatriement des Chinois a donné jusqu'ici des résultats à peu près négatifs. Sur 50.000 coolies employés, on compte un nombre dérisoire de demandes de rapatriements, ce qui laisserait entendre que les Célestes n'éprouvent nullement le désir de quitter le Transvaal.

Les pommes de terre

A Saint-Malo, le 24 mai, légère hausse, les marchands ont payé les 50 kilos de 20 à 21 fr. 25. C'est la *Fluke* géante qui se vend maintenant, variété très appréciée sur les marchés anglais.

Le premier chargement pour Cardiff partira le samedi 2 juin.

A Morlaix, le 24 mai, le cours des pommes de terre nouvelles est de 12 fr. 75 à 13 fr. 50 les 50 kilos. Peu d'arrivages.

Tribune du Travail gratuite

DEMANDES

— Jeune homme, 30 ans, de la campagne, très bonne instruction primaire, très bonne conduite, demande emploi aux écritures, courses, ou autre.

S'adresser au bureau du Journal.

OFFRE

— On demande un ouvrier tailleur de sabots.

S'adresser à Jean Vélin, maître-sabotier à Collorec.

ON DEMANDE

Un bon Tourneur sur Métaux

A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des Chemins de Fer Economiques

Ecrire à M. VEILHAN, Ingénieur Chef d'Exploitation, à Morlaix.

LE BORGNE, Ebéniste, **Châteauneuf-du-Faou,** a l'avantage d'informer sa clientèle, qu'il livre des sommiers d'une qualité irréprochable et de toutes dimensions pour le prix de 25 francs.

CHOCOLAT-MENIER

Refuser les Imitations

Bulletin des Ventes et Locations

Machine à tricoter

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

CIDRE A VENDRE

Jus de pomme garanti

S'adresser à Jean GACHET

à St-Nolff, ELVEN (Morbihan)

Médaille d'argent, concours de Paris — 1906 —

ACHAT DE CUIRS VERTS

M. Jean-Marie Le Vincent, tanneur, place d'Aiguillon, Carhaix, informe les agriculteurs qu'il est acheteur de cuirs verts, et qu'il paiera ces marchandises au plus haut cours. M. Jean-Marie Le Vincent, pour cet article, prend la suite de sa mère.

A VENDRE

TAUREAUX, VACHES et GÉNISSES

de tout âge

RACE DURHAM PUR

S'adresser à M. Emmanuel LE BRAS, agriculteur au bourg de Guiclan, par Saint-Thégonnec (Finistère).

Lauréat de tous les Concours Agricoles

Etude de Me LANCIEN, notaire à Carhaix

VENTE par adjudication volontaire, par suite de la Liquidation de la Société des Ardoisières de l'Ouest.

Le Dimanche 27 Mai 1906, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me LANCIEN, notaire à Carhaix, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :

I. — Au lieu du *Ster* et dépendances, en la commune de **Cléden-Poher,** près le canal de Nantes à Brest.

Premier lot. — **Une Maison de Maître,** composée de rez-de-chaussée, étage et grenier ; cour, jardin et dépendances, avec droit à la jouissance des eaux du ruisseau passant près le manoir du Ster ; le tout contenant sous fonds environ 1 hectare.

Deuxième lot. — 1° **Une parcelle** d'environ 6 hectares, sous bois, lande et carrière d'ardoises ;

2° Environ 40 ares de **prairie,** avec une bande de terrain contigu, joignant la prairie aux 6 hectares ci-dessus.

II. — Au lieu de *Ste-Anne*, aux dépendances de Goaranvec, en la commune de **Saint-Hernin.**

Troisième lot. — Une **Maisonnette,** maçonnerie et ardoises louée 25 francs l'an.

Quatrième lot. — Une autre **Maisonnette,** maçonnerie et ardoises, faisant suite à la précédente, louée 25 fr. l'an.

Cinquième lot. — Une autre **Maisonnette** contiguë à celle formant le quatrième lot, maçonnerie et ardoises d'une valeur locative annuelle de 25 francs.

Sixième lot. — 1° Une **parcelle** d'environ 1 hect. 75 ares sous lande, taillis et carrière d'ardoises figurant au plan cadastral sous le n° 26 p de la section C.

2° Sur cette parcelle une maison de gardien, maçonnerie et ardoises ; un abri pour la machine, sous ardoises et un abri pour les outils, en maçonnerie sous ardoises.

Clause de réunion. — Les 3e, 4e, 5e et 6e lots pourront être réunis en un seul lot.

On pourra traiter de gré à gré.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser soit à M. de LESELEUC, liquidateur de la Société, à Carhaix, soit à Me LANCIEN, notaire chargé de la vente.

Etude de Me LEFEUVRE notaire à Carhaix

A VENDRE, trois Maisons, au *Petit-Carhaix*, en la commune de *Carhaix*.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Me LEFEUVRE, notaire.

Etude de Me DONNART, notaire à Pont-Croix.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude

LE LUNDI 28 MAI 1906

à 2 heures.

En les communes de Meillars et Poullan

1er LOT. — **Le Manoir de Kervénergant,** comprenant maison d'habitation, cour, crèches, jardins, pigeonnier, terres, taillis, bois de haute futaie ; le tout d'une contenance de 30 hectares 86 ares 55 centiares.

MISE A PRIX : 80.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 29 septembre 1906.

2e LOT. — **La Métairie de Kervénergant,** comprenant maison d'habitation, édifices d'exploitation, terres de toute nature, prairies, taillis, d'une contenance totale de 24 hectares 55 ares 44 centiares.

MISE A PRIX : 50.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 20 septembre 1907.

Clause de réunion pour les deux lots.

3e LOT. — En la commune de Poullan. — **Le Fonds** et les **Droits fonciers** d'une tenue à domaine congéable, situés aux villages de Lezourégan, et Kervoal, d'une contenance totale de 12 hectares 61 ares 76 ares.

MISE A PRIX : 15.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 29 septembre 1907.

4e LOT. — **Le Fonds** et les **Droits fonciers** d'une tenue à domaine congéable, située au village de Mezcosquer, d'une contenance totale de 9 hectares 60 ares 10 centiares.

MISE A PRIX : 15.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 29 septembre 1907.

5e LOT. — **Le Fonds** et les **Droits fonciers** d'une tenue à domaine congéable, au même village de Mezcosquer, d'une contenance totale de 6 hectares 83 ares 40 centiares.

MISE A PRIX : 10.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 29 septembre 1907.

6e LOT. — En la ville de Douarnenez, quartier de Port-Rhu, rue du Cherche-Midi. — **Une Maison d'habitation** élevée sur rez-de-chaussée de deux étages et grenier, avec emplacements de maisons en son côté levant.

MISE A PRIX : 3.000 fr.

Entrée en jouissance par mains au 29 septembre 1906.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me DONNART.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

COMMUNE DE BOTMEUR

Agrandissement de l'Ecole Communale

ADJUDICATION DES TRAVAUX

Le Maire de Botmeur a l'honneur de prévenir les Entrepreneurs de Travaux Publics que le *MARDI 5 JUIN 1906*, à 2 heures de l'après-midi, en la salle de la Mairie, il sera procédé par lui, assisté de deux conseillers municipaux, en présence du percepteur et de l'Architecte des travaux, à l'Adjudication en un seul lot, au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux à entreprendre pour l'Agrandissement de l'Ecole communale de Botmeur, s'élevant à la somme de 10.959 fr. 39 non compris la somme à valoir pour travaux imprévus. Le montant du cautionnement est fixé à la somme de 700 fr.

Les conditions de l'Adjudication sont déterminées par les devis, cahier des charges et autres pièces du projet déposées à la Mairie de Botmeur, et chez M. Henriet, architecte à Carhaix, où toute personne peut en prendre connaissance tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Botmeur, le 3 mai 1906.

Le Maire, MÉNEZ. *L'Architecte,* HENRIET.

Modèle de Soumission

Je soussigné, (nom, prénoms et demeure), entrepreneur, après avoir pris connaissance des pièces relatives aux travaux à entreprendre pour l'agrandissement de l'école communale de Botmeur montant à 10.959 fr. 39 déclare m'obliger à exécuter les travaux conformément aux plans, devis et cahier des charges moyennant un rabais de (indiquer ce nombre en toutes lettres et sans fractions) centimes par franc ; m'engage en outre à payer immédiatement les frais d'affiches, de publications, de timbre et d'expédition, ainsi que les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission donnera lieu si elle est acceptée.

Fait à le

(*Signature*)

Modèle de promesse de Cautionnement

Je soussigné Entrepreneur à m'engage à fournir en numéraire le cautionnement s'élevant à sept cents francs, dans le cas où je serais déclaré adjudicataire des travaux d'agrandissement de l'école communale de Botmeur.

Fait à le

(*Signature*)

Carhaix, imp. LE GOAZIOU-JAFFRENNOU.

Le Gérant : F. JAFFRENNOU.

Var ar Marc'hallac'h

Ar c'houriou komparachet en seiz kear

		Koraez *disad.*	Montrouloz *disadorn*	Landerno *disadorn*	Gwengamp *disadorn*	Komperlé *dirgwener*	Gourin *dilun*	Kastellin *diriaou*
Gwiniz,	ar 100 kilo	22.00	23.50	22.50	24.00	22.50	21.50	22.00
Segal-winiz,	—	10 00	—	—	—	—	—	—
Segal,	—	13.50	14.50	—	16.00	15.00	15.50	16.00
Gwiniz-du,	—	14.00	16.50	16.50	15.50	15.50	14.00	15.00
Korc'h,	—	18.00	18.00	18.50	20.00	18 50	19.00	18.50
Hoiz,	—	11.00	15.50	16.50	16.00	15.50	13.50	16.00
Brenn,	—	15.00	14.50	15.00	—	14.00	13.75	—
Avaleu-douar,	—	6.50	7.50	6.50	6.00	6.50	5.50	6.00
Foenn,	ar 500 kilo	60.00	40.00	32.00	39.00	48.00	48.00	—
Plouz,	—	22.00	24.00	27.00	20.00	20.00	18.00	—
Amann dous,	ar c'hilo	2.00	2.00	2.25	1.80	2.20	2.50	2.70
Viou,	an dousen	0.65	0.70	0.70	0.75	0.65	0.60	0.70
Gedon,	ar pez	—	—	—	—	—	—	—
Glujori,	—	—	—	—	—	—	—	—
Saout,	ar c'hilo beo	0.60	0.60	0.60	—	0.50	0.60	—
Ohen	—	0 75	0.70	0.80	—	0.60	0.65	—
Locou,	—	0.80	0.80	0.80	—	0.70	0.65	—
Denved,	—	0.90	1.00	1.00	—	0.70	0.90	—
Moc'h,	—	0.80	0.85	0.90	—	0.90	0.95	—
Ier,	ar ro	4.00	4.00	—	—	4.00	3.50	—
Jistr,	ar varriken	50.00	50.00	—	—	47.00	50.00	—

EXPERTISES
pour Partages et Renables
ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS ET SUR LA VIE
Représentation des meilleurs Maisons de Vins et Spiritueux
" FINE REDEMPTOR "
MACHINES AGRICOLES MARÉCHAL
François HERVÉ
Propriétaire-Cultivateur
LA CHAPELLE-NEUVE par Plougonver
(Côtes-du-Nord)

MACHINES A COUDRE
" Hurtu "
Grand Prix à l'Exposition de 1906. (Marques Françaises)
En vente à Callac : chez M. LE GOADET, horloger ; et M. LE GALL, voyageur de commerce.

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX
J. ADAM, Propriétaire
Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very confortable Hotel for travellers
Moderate fares

PUR JUS DE CIDRE
(15 Barriques)
A VENDRE
à Châteauneuf-du-Faou
Pour se renseigner, s'adresser au Bureau du Journal.

AVIS
EN VENTE
à l'Imprimerie Le Goaziou-Jaffrennou
Buez an Tour d'Auvergn
Tragédie bretonne en 4 actes rimés.
Six Sous, franco.

ART BRETON
Dessins-Exécutions
ELY-MONBET
Château de CAUREL
(par MUR-DE-BRET. C.du-N.)

Le Meilleur FIL, LIN extra
MARQUE : « AU 1er GRENADIER DE FRANCE »
60 mètres Garantis
GRAND TEINT
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Le réclamer
dans toutes les bonnes merceries

KOMPAGNUNEZ ASURANSOU
" AN HEOL "
(Le Soleil)
TAN-GWALL, BUEZ, DARVOUDOU
Kannad : SAMUEL PALIERN, marc'hadour gwin ha gwin-ardant, en **Gourin,** ha Rener Kenta evid kantoniou *Keraez, Maël-Keraez, Rostrenn, Kallak, Huelgoat ha Kastellnevez.*
Goulenn a rer Ajanted vad.

ERWAN HERNOT
Kizeller Kalvariou
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-enerez
Ha war ar Marbr ;
Bet Medalennet
SEIZ GWECH WARNUGENT ;
RU LANNDREGER
LANNHUON
Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deut er-meaz deuz Ti HERNOT.

Le Champagne "LA MOUETTE"
Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)
Le Champagne " La Mouette " se recommande par sa *finesse* et sa *qualité.*
Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

GRAND CHOIX D'ARMES
COUTELLERIE
Nouvelles MACHINES à COUDRE
DE PRÉCISION
à Navette Rotative
GRITZNER
GARANTIE SÉRIEUSE
MARIE AINÉ
Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)

Faïenceries Artistiques
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESSEUR
24, Rue du Parc
QUIMPER
Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets d'étrennes et articles de Noël. — Fleurs artificielles de toutes sortes. — Lampes et Suspensions et articles de fantaisie.

DEMANDEZ PARTOUT
Le Quinquina St-Denis
Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins vieux de Grenache
Plusieurs médailles d'or et d'argent
DENIS AUFFRET
FABRICANT
Vins, Spiritueux et Cidres en Gros
à PLEYBEN (FINISTÈRE)

BREIZAD ?
Pa 'zi da BARIZ :
PELEC'H E TISKENNI ?
A DRA ZUR
en ti eur Breizad all !
Ma kerez dibri mad, hag ar gwella marc'had deuz tout Pariz, kerz da
Restaurant Frederik GODEN
(deuz Keraez)
AU LION D'OR, 38, Rue Oberkampf
ekichen plasen ar Republik
Brezonek a gomzer.— English spoken

VINS
« La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du **Vin Vieux.** »
Ainsi parlait Rabelais.
Une table sans Bon Vin est un Foyer sans Feu.
MÉFIEZ-VOUS
DES VINS TRUQUÉS & COUPÉS !
Et pour être bien servis
Adressez-vous directement aux Propriétaires de Vignobles.
Monsieur **Adémar de MONTEIL** à Saint-Etienne-du-Lisse
Castillon (Gironde)
Vous adressera franco en votre gare une barrique d'excellent **Vin blanc** de ses propriétés de *Mathecoulon* près Sainte-Foix,
pour **90 francs.**
et une barrique de **Vin rouge,** *Saint-Emilion Supérieur,*
pour **130 francs.**
FRAIS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR
Garanties sérieuses, Clientèle de confiance en Bretagne.

Construction Agricole de Landerneau
E. BELBÉOC'H Ingénieur-Constructeur
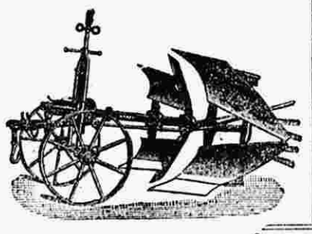
— 260 Médailles — GRAND PRIX Exposition Internationale
BRABANTS
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
Herses Canadiennes
et à Hérisson
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES
ET A DENTS FLEXIBLES
Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHE-PAILLE
Toutes mes **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**
HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

Pour vos Annonces et vos Réclames
Adressez-vous aux journaux les plus lus !

Zone d'Action du journal *Ar Bobl* et de la Revue *Ar Vro.*
Cette Carte de Bretagne donne un aperçu fidèle de l'extension des publications bretonnes de
l'Imprimerie LE GOAZIOU-JAFFRENNOU
CARHAIX

Articles de Mariage
FLEURS, BOUQUETS, BAGUES
NOUVEAUTÉS
TOILES A LA MAIN
Soieries, Draperies, Parapluies, Ombrelles
Mlle Fanny LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX

Ali d'an dud divar ar meaz
E li **AR BOULC'H,** en **Pluskellek,** e kaver bep seurt mekanikou evit al labourerien douar.
Digwavenerezed a-dalek 100 liur, eler Brabant a-dalek 10 kwennek al liur.

Costumes Bretons
POUR HOMMES
COSTUME DE SCAËR
Noir et velours, ou noir et broderies, de **50** à **70** francs le haut de costume.
S'adresser à M. EVENOU, *drapier à Scaër.*
COSTUME DE QUIMPER
Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de **50** à **70** francs le haut de costume.
S'adresser à M. MICHEL LAZ, *tailleur au bourg de Coray.*
Pour Bragou-Braz et Guêtres, s'adresser à la Maison MORIN, de Quimper.
Ces costumes sont ceux adoptés de préférence par les Bardes.

KAVET EO BET
ar gwella moïen, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid parea d'ar
Paz, Anouedadur, Klenvejou ar Skevent, Pistigou, Berr-Alan
Awalc'h eo kemer eur banne
SIROP CELTIQUE
pehini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz.
Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon !
Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad
SIROP CELTIQUE
Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.
Ar Vuredad : 1 Skoed
En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
AU PHARE -- MORLAIX
MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché
GRANDE MISE EN VENTE
des Nouveautés de la Saison
Vêtements Complets pour Hommes et Jeunes Gens
IMMENSE ASSORTIMENT
de Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans
Rayon spécial de Costumes pour Première Communion
CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE
Au Phare — MORLAIX — Au Phare

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE
Place Thiers, MORLAIX
GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'ÉTÉ
Nouveautés de la Saison
Rayons spéciaux : Chemiserie, Bonneterie, Ganterie, Chemises toutes faites et sur Mesures, Gilets et Chemises de flanelle.
Le Rayon le plus complet de Faux-Cols et Cravates de toute la Région
GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE — MORLAIX

Supériorité des Eaux-de-Vie
Ancienne Maison E. ESSEUL, fils
DU PENHOAT et BERNARD
PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)
Cette Maison se recommande à la confiance, par les nombreuses récompenses obtenues dans les Concours où elle a exposé les *Eaux-de-vie supérieures,* type *Cognac* de sa distillation spéciale. Malgré leur prix très modéré, leur qualité incontestable place, en effet, ces Eaux-de-vie supérieures au rang des types Cognacs et Armagnacs d'un prix beaucoup plus élevé.
Expédition franco gare acheteur par fûts de 30 litres au minimum.
Demander prix et échantillons.

GRAND HOTEL DE BRETAGNE
le plus rapproche de la gare
10, rue Victor Massé — LORIENT
TENU PAR
Mme LE CONTE-BOZELLEC
Garages. — Confort moderne. — Téléphone : 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

Bretoned !
Pa iefet da **Roazon,** diskennet da eva eur bannac'h ha da zibri eun tam boued en hostaleri
Prosper ROBERT
CAFÉ BRETON
55, Avenue de la Gare, RENNES
CAFÉ-CONCERT, DE 8 HEURES A MINUIT

Comptoir Agricole de Bretagne
Ch. MARÉCHAL
O. M. A.
Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture
Ex-Directeur de l'Ecole de Laiterie des Côtes-du-Nord
21, Boulevard National à St-BRIEUC
Moteurs JAPY
Ecrémeuses LANZ
Charrues RUD-SACK
BRABANTS DOUBLES MELOTTE et AMIOT
Faucheuses, Javeleuses, Lieuses
DEERING et NOXON
Herses et Extirpateurs PUZENAT
et., etc.
Toutes ventes à l'essai et machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.
Magasin le plus important de la région
Représentants du Comptoir à Carhaix :
Mme Vve GUILLOU et FILS, sur le Château.
Forge et Charronnage

L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.
Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.
La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.
La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.
L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.
ECHANTILLON GRATUIT
N° 471
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'institut à Londres.
Lettres à affranchir à 0.25.
COZA INSTITUTE
(Dépt. 471.)
62, Chancery Lane, Londres (Angleterre.)

Pianos -- Musique -- Instruments
A. DAVID
16, rue du Parc, **QUIMPER**
M. A. DAVID prévient sa clientèle que M. POUËT, accordeur, ne fait plus partie de la maison, Il prie de réserver bon accueil à son nouvel accordeur et le recommande spécialement pour les réparations.
Ateliers de réparations, 67, rue de Douarnez
Demander les catalogues. Pianos neufs depuis 550 fr.
Vente depuis 25 fr. par mois.

Henri BAVARD
DENTISTE
2, Place Thiers, à MORLAIX
Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.
Le Lundi à Lannion.

Fonderie et Ateliers BOULLÉ
Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Sucrs
Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes
Modèle 1905, b. s. g. d. g.
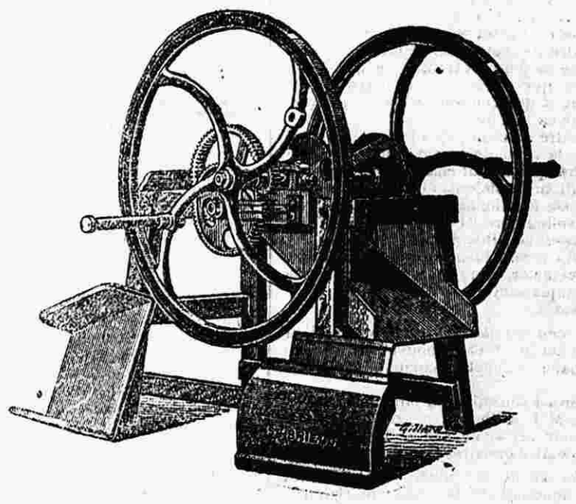
Catalogue franco sur demande

Pour légalisation des signatures ci-contre — En Mairie de Carhaix, le — 190